

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAÎT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Suisse, franco domicile	17.—	8.50	4.25	1.50
Etranger	38.—	19.50	10.—	3.80

Prix réduit pour certains pays, se renseigner à notre bureau
Chang. d'adresse 50 c. Idem p^r vacances 50 c. par mois d'absence.
TELEPHONE 5 12 26 - CHEQUES POST. IV. 178

ANNONCES

14 c. le millimètre, min. 25 mm. Petites annonces locales 10 c. le mm., min. 1 fr. — Avis tardifs et urgents 30, 40 et 50 c. — Réclames 50 c., locales 30 c. — Mortuaires 20 c., locaux 14 c. — Etranger 18 c. le millimètre (une seule insertion minimum 5.) — Mortuaires 23 c., minimum 8.30. Réclames 60 c., minimum 7.80.

La guerre et la situation

Aspect économique du conflit

M. Chamberlain a fait hier de nouvelles déclarations aux Communes. Sur la position politique, morale et militaire de la Grande-Bretagne, et les n'apportent rien de nouveau. En revanche, le « premier » a insisté sur la nécessité de porter l'effort contre l'Allemagne sur le terrain économique. Le blocus aurait déjà donné des résultats efficaces et les chiffres que nous publions plus loin prouvent que l'Angleterre a réussi, en effet, à entraver le ravitaillement du Reich en ce qui concerne de nombreuses marchandises de contrebande. Le gouvernement de Londres tient à faire savoir qu'il reste maître des mers. De son côté, M. Winston Churchill, devenu premier lord de l'Amirauté, comme au temps de la guerre de 1914, a défini les mesures prises par la marine britannique pour se défendre de toute attaque sous-marine. Elles semblent si bien être au point, a ajouté le nouveau ministre, que l'Allemagne, ces derniers jours, en a été réduite à attaquer des bateaux neutres. L'Angleterre estime donc que l'arme à longue portée qu'elle détiend avec sa puissance maritime sera pour finir l'un des instruments les plus efficaces de la victoire des Alliés.

Toujours la menace russe

La menace russe se précise: reprenant l'une des traditions de l'empire des tsars, Staline touche à nouveau du côté du continent et son occupation de la Pologne ne pourrait bien être que le prélude d'une action de plus vaste envergure. Les Russes ont établi maintenant le drapeau de la révolution mondiale (car ils n'oublient pas de soviétiser aussitôt les pays conquis) jusqu'aux anciennes frontières polono-hongroise et polono-roumaine. Cette situation semble bien inquiéter le gouvernement de Bucarest et une information officielle annonçait que celui-ci avait désormais à s'attendre au pire. Il est vrai qu'une autre dépêche rappelait peu après que la Russie a déclaré récemment, par l'entremise de M. Molotov, qu'elle reconnaissait la neutralité roumaine. Il n'en reste pas moins qu'il est extrêmement dangereux, pour la Roumanie, d'avoir à ses portes un voisin qui n'a jamais oublié la perte de la Bessarabie. Et l'on sait au surplus ce que vaut la parole de Staline...

Les Etats baltes se montrent également nerveux de la tournure prise par l'événement, et à coup sûr on le serait à moins. Des bruits ont circulé hier affirmant qu'au cours de sa visite à Moscou, le ministre estonien des affaires étrangères aurait été mis par le même Molotov en présence d'un véritable ultimatum. Les soviets visent ainsi à un débouché plus vaste sur la Baltique, comme ils le font d'autre part sur la Mer noire. Décidément, fidèles à la pensée de Lénine, ils tentent de profiter du conflit pour s'agrandir au détriment des peuples libres et pour asservir les autres à la révolution bolchéviste.

Réaction de la France

En attendant, la France réagit. M. Daladier vient de dissoudre le parti communiste et ses succédanés. Il a jugé qu'il était décidément par trop intolérable et paradoxal que des Français puissent se réclamer, au moment d'une guerre contre l'Allemagne, d'un organisme soumis à l'obédience du gouvernement de Moscou, allié précisément à cette même Allemagne. Aussi, il n'est pas un seul bon citoyen qui n'approuvera la mesure de M. Daladier, réclamée d'ailleurs depuis longtemps déjà par quelques esprits prévoyants. Le président du conseil chasse ainsi l'ennemi de l'intérieur. C'est le meilleur moyen de triompher à l'extérieur...

L'héroïsme de Varsovie

Cependant, la guerre continue son implacable déroulement. Le reste de la Pologne étant maintenant réduit, tout l'intérêt se concentre sur Varsovie. La capitale est devenue le rempart de l'héroïsme polonais. Elle n'est aujourd'hui qu'un amas de ruines, les tués s'y comptent par dizaines de milliers, les plus beaux bâtiments y sont détruits. Mais la population tient toujours. Elle ne se rendra point. L'Allemagne même doit justifier ses actes sanglants, en arguant du fait que Varsovie n'est plus une ville ouverte, mais une forteresse. Personne pourtant ne s'y trompera. Cette ville est le dernier refuge et l'esprit de la Pologne qui ne veut pas mourir et qui ne mourra pas. En peut-on avoir de plus magnifique symbole que cet épisode qui se déroulait dimanche dernier: un prêtre continuant sa messe au milieu des débris de son église atteinte et de ses fidèles massacrés par un bombardement survenu en plein office?

R. Br.

Devant la Chambre des communes

M. Chamberlain expose les premiers résultats obtenus par le blocus économique dirigé contre l'Allemagne.

Et M. Winston Churchill fait part des mesures prises par la marine britannique pour se défendre.

LONDRES, 26 (Havas). — Devant les Communes combles, M. Chamberlain a fait, mardi après-midi, une nouvelle déclaration sur la situation internationale.

L'intervention russe

Le « premier » aborde notamment la question de l'intervention soviétique en Pologne. Faisant allusion à la ligne de démarcation mentionnée dans le communiqué germano-soviétique du 23 septembre, M. Chamberlain déclare:

On remarquera que cette ligne fait venir les forces soviétiques jusque dans les faubourgs de Varsovie et laisse la majeure partie de la Galicie et les puits de pétrole polonais sous le contrôle soviétique.

M. Chamberlain fait ensuite observer que les communiqués de l'armée rouge n'indiquent pas cependant que les troupes soviétiques aient déjà occupé tous les territoires qui leur sont attribués et qui représentent plus de la moitié de la superficie totale de la république polonaise.

L'héroïsme polonais

Ainsi, les armées polonaises, attaquées par l'arrière et de front, furent naturellement incapables de maintenir leurs positions. Le peuple polonais n'abandonna cependant pas la lutte et le monde entier est profondément ému par l'admirable héroïsme des défenseurs de Varsovie et de la péninsule de Hel, qui continuent à tenir tête aux forces allemandes assiégeantes, en dépit d'un bombardement impitoyable et continu.

Et la Roumanie ?

M. Chamberlain rappelle ensuite que le 20 septembre, il fit allusion au problème que posait pour le gouvernement le passage des troupes polonaises en Roumanie. Le gouvernement britannique suivait avec sympathie les efforts entrepris par le gouvernement roumain pour résoudre ces problèmes, lorsqu'il apprit le lâche assassinat de M. Calinesco.

Sur le front occidental

M. Chamberlain fait alors un bref exposé des opérations sur terre, dans les airs et sur les mers. Il déclare que les armées françaises sur le front occidental continuent à progresser et ont réussi à conserver leurs positions en dépit des attaques allemandes.

Dans les airs, dit-il, des opérations normales de reconnaissance et de patrouilles anti-sous-marines, en coopération avec la marine royale furent poursuivies. Beaucoup d'attaques furent encore effectuées contre les sous-marins ennemis. Les grands progrès accomplis depuis la dernière guerre dans le domaine de l'endurance, de la rapidité et de la sécurité des avions permirent à ceux-ci de jouer un rôle extrêmement important dans la chasse aux sous-marins.

La guerre économique

M. Chamberlain passe ensuite à la question de la défense civile et souligne la nécessité de ne relâcher en rien les précautions antiaériennes, puis il aborde le sujet du rôle du ministère de la guerre économique. La formation de ce ministère, dit-il, jouera à peu près le même rôle que le ministère du blocus dans la dernière guerre.

Les ressources de l'Allemagne et les efforts anglais pour les réduire

Le but général de ce ministère est de désorganiser la structure économique de l'Allemagne à tel point qu'il soit impossible à cette dernière de continuer la guerre.

Si l'Angleterre peut empêcher l'Allemagne d'importer les matières premières essentielles au fonctionnement de ses industries de guerre, le résultat en sera de paralyser effectivement sa capacité de prolonger les hostilités. Il est cependant nécessaire de nous garder de trop d'optimisme. L'Allemagne possède déjà des réserves d'une importance variée des matières premières qu'elle a besoin d'importer et on ne peut s'attendre que le ministère de la guerre économique obtienne des résultats rapides. (Voir la suite en dernières dépêches)

LA CAPITALE POLONAISE ANÉANTIE

Varsovie n'est plus que ruines mais elle tient toujours

L'aviation et l'artillerie lourde allemandes bombardent sans répit la cité martyre où les vaillants défenseurs et la population civile encore épargnée continuent à résister farouchement

VARSOVIE, 27 (Havas). — Voici le communiqué du commandement de la défense de Varsovie du 25 septembre (retardé en transmission):

La nuit dernière et la journée d'aujourd'hui ont été les moments les plus durs du siège. Les Allemands procédaient à la destruction systématique de la ville par l'artillerie lourde et l'aviation. Depuis l'aube, les avions survolent Varsovie par dizaines bombardant le centre et provoquant des centaines d'incendies au moyen de bombes incendiaires. Huit appareils allemands furent détruits.

Les détachements militaires polonais se tenant en banlieue ont moins souffert que les habitants car les bombardements furent dirigés surtout contre la population civile pour ébranler le moral, tuant les habitants, détruisant les immeubles. Il est impossible d'évaluer le nombre des victimes. Varsovie n'est plus que ruines. Les incendies et les maisons détruites rendent difficile ou impossible la circulation dans certaines rues.

Les dernières légations étrangères devaient quitter la ville aujourd'hui, 25 septembre, à midi, empruntant les lignes allemandes sur proposition al-

lemande. Mais lorsqu'elles devaient quitter la capitale, les bombardements furent si intenses qu'elles décidèrent de rester.

Modin cernée a continué à se défendre vaillamment. Varsovie a repoussé une attaque dans le secteur de Mokotow. La garnison de la ville tient toujours sur les décombres fumants, se défendant héroïquement.

La version allemande sur le siège de Varsovie

BERLIN, 27 (D. N. B.). — Le « Deutsche Nachrichten bureau » commentant le communiqué officiel de mardi, dit que le haut commandement de l'armée, dès le commencement de l'action contre Varsovie et pendant deux semaines et demie, avait fait tout son possible pour éloigner de la population civile de la ville les horreurs de la guerre. Le 8 septembre, les troupes blindées allemandes sont arrivées aux abords de Varsovie. Elles ont constaté qu'il ne s'agit pas d'une ville ouverte car elles se heurtèrent à des fortifications défendues par le reste de l'armée polonaise et surtout par des civils armés disposant de tous les moyens.

Des appels ont été adressés au président de la ville et au commandement militaire de Varsovie en vue d'évacuer au moins la population civile. Le monde entier est témoin des invitations répétées à entrer en négociations. Les milieux responsables de Varsovie ont empêché l'envoi de parlementaires. Seul le départ des étrangers a été admis. Varsovie n'a jamais été une ville ouverte mais une fortification. Les faubourgs fortifiés constituent une ligne de défense qui ne pourra être brisée que par une action systématique.

La prise d'assaut du fort et du faubourg de Mokotow a ouvert avec une rapidité surprenante la première brèche dans ce système.

L'évacuation des membres de l'ambassade soviétique à Varsovie

BERLIN, 27. — Le D. N. B. annonce:

Mardi sur l'intervention du haut commandement de l'armée allemande, 62 membres de l'ambassade de Russie à Varsovie ont été évacués. Le premier appel fait dimanche dans ce sens n'a donné aucun résultat.

Le deuxième appel lancé lundi à 23 heures ajoutait que le personnel de l'ambassade de Pologne à Moscou serait retenu tant que les membres de l'ambassade de l'U. R. S. S. à Varsovie ne seraient pas évacués. Enfin mardi, à 11 heures, les 62 membres de l'ambassade soviétique ont franchi la ligne de feu allemande et sont partis pour Königsberg. Ils se rendront par train spécial à Berlin.

La collusion germano-russe M. de Ribbentrop repart pour Moscou...

MOSCOU, 26 (Tass). — Sur l'invitation du gouvernement soviétique, M. de Ribbentrop, ministre des affaires étrangères du Reich, arrivera à Moscou mercredi pour examiner avec le gouvernement de l'U.R.S.S. les questions posées par les événements de Pologne.

... et Hitler rentre à Berlin

BERLIN, 26. — Le chancelier Hitler est rentré mardi après-midi à Berlin.

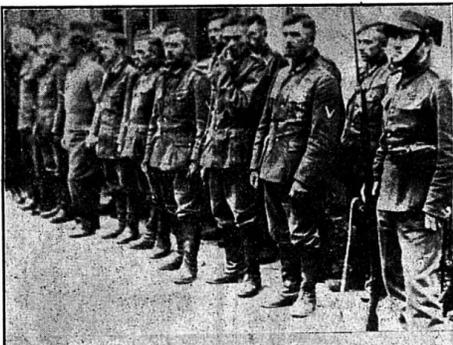
La visite à Moscou du ministre turc des affaires étrangères

MOSCOU, 26 (Havas). — C'est hier soir à 21 h. 30 que M. Saradjoglou, ministre des affaires étrangères de Turquie, venant d'Odessa, est arrivé à Moscou. Il était accompagné du secrétaire-adjoint aux affaires étrangères M. Atchikaline, de M. Erkin, directeur de ce ministère, ainsi que de l'ambassadeur de l'U.R.S.S. en Turquie, M. Terentiev, et de M. Novikov, chef de la section turque au commissariat des affaires étrangères. La gare était pavoisée aux couleurs turques.

La jonction des armées soviétique et allemande



Dans une voiture blindée russe, le commandant de l'armée rouge Berowski arrive à Brest-Litowsk, ville où s'opérait la jonction des armées allemande et soviétique.



En haut, un groupe de prisonniers allemands capturés par les forces polonaises. En bas, un groupe de civils accusés par les autorités militaires du Reich d'être des francs-tireurs, attendent qu'on statue sur leur sort.

L'appétit vient en mangeant!

Les soviets auraient adressé un véritable ultimatum au gouvernement estonien

Prétextant la disparition d'un sous-marin polonais du port de Tallinn, Moscou engage des négociations pour la « sécurité des côtes »

STOCKHOLM, 26 (Havas). — Le brusque retour de Moscou à Tallinn du ministre des affaires étrangères estonien, M. Selter, s'explique, selon le « Dagbladet », par la nécessité de délibérer pour les deux exigences russes, ayant le caractère d'ultimatum. La Russie, ajoute ce journal, réclamerait une base navale et la mainmise sur tout le commerce extérieur estonien.

M. Selter se rend de nouveau à Moscou

MOSCOU, 27 (Havas). — M. Rey, ministre d'Estonie est parti mardi matin en avion pour l'Estonie pour hâter les négociations engagées entre les gouvernements soviétique et estonien dont l'objet exact est ignoré. M. Selter, ministre des affaires étrangères d'Estonie arrivé avant-hier à Moscou en est reparti hier en avion.

Le prétexte de l'U.R.S.S.

MOSCOU, 27 (D. N. B.) — L'agence Tass publie une déclaration au su-

jet des négociations avec l'Estonie disant que le gouvernement estonien n'a donné que des explications insuffisantes au sujet de la disparition d'un sous-marin polonais qui était entré dans le port de Tallinn et que des négociations ont eu lieu entre les deux gouvernements au sujet de la sécurité des côtes.

La disparition du sous-marin du port de Tallinn reste inexplicable. Il est probable que le sous-marin a été réparé dans le port, muni de combustible puis est reparti. Si l'on tient compte du golfe de Finlande, il faut admettre que ces sous-marins avaient leur base le long de la côte estonienne.

Pas de concentration de troupes rouges à la frontière estonienne

LONDRES, 27 (Reuter). — On mande de Helsinki à l'agence Reuter que les nouvelles relatives à de fortes concentrations de troupes soviétiques à la frontière d'Estonie sont dénuées de fondement. Les négociations commerciales russo-estoniennes se poursuivent très amicalement. (?)

Une mesure qui s'imposait...

Le parti communiste français est dissous par M. Ed. Daladier

PARIS, 26 (Havas). — Au cours du conseil des ministres, le gouvernement a décidé la dissolution du parti communiste.

Au conseil des ministres

PARIS, 26 (Havas). — Le conseil des ministres s'est réuni à 17 heures, à l'Elysée. M. Daladier a fait un exposé d'ensemble de la situation diplomatique et militaire. Il a soumis, d'autre part, à la signature du président de la république, un décret créant la croix de guerre, destinée à commémorer durant les hostilités les citations individuelles pour faits de guerre à l'ordre des armées de terre, de mer et de l'air.

Il fit également signer des dispositions selon lesquelles les décrets-lois réprimant les crimes et délits contre la sûreté extérieure de l'Etat sont applicables s'ils sont commis au préjudice de la Grande-Bretagne, du Canada, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de l'Afrique du sud, de l'Empire britannique considéré dans son ensemble et de la Pologne.

M. Albert Sarraut, ministre de l'intérieur a soumis alors à la signature du président le décret-loi dissolvant le parti communiste et tous les groupements qui s'y rattachent, interdisant la publication, la circulation, la distribution et la vente de tous écrits, dessins et, d'une façon générale, de tout matériel de diffusion tendant à propager les mots d'ordre de la troisième internationale ou des organismes qui s'y rattachent et prononçant enfin des sanctions contre les infractions à cette loi.

Une « mer intérieure » du nouveau monde ?

La neutralité américaine à la conférence de Panama

PANAMA, 26 (Havas). — Mardi matin, le secrétariat de la conférence a été saisi d'un premier projet visant à garantir de façon efficace la neutralité américaine.

Ce projet émane de la délégation cubaine et vise, dans son essence, à la création d'une sorte de « mer intérieure » tracée dans le Pacifique, d'une part, dans l'Atlantique, d'autre part, et dont la largeur serait fixée seulement après des négociations délicates.

Le tracé éventuel soulève, en effet, des questions relatives à la sécurité des colonies françaises et anglaises, ainsi que des possessions hollandaises, sécurité qui, ainsi qu'on l'a déjà signalé, intéresse au plus haut point le gouvernement de Washington.

Le premier résultat de la création d'une « mer intérieure » serait de placer toute la zone du canal sous une surveillance américaine facile à réaliser et de rendre impossible la constitution de bases sous-marines dans les Antilles.

Un pont saute en Belgique

BRUXELLES, 26 (Havas). — La Société nationale des chemins de fer belges communique que la destruction d'un pont, à la Posterie, près d'Arlon, survenue cette nuit, est attribuée à l'explosion d'une partie des mines aménagées par l'autorité militaire.

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse; sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

Pour les annonces avec offres sous initiales et chiffres, il est inutile de demander les adresses, l'administration n'étant pas autorisée à les indiquer; il faut répondre par écrit à ces annonces-là et adresser les lettres au bureau du journal en mentionnant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant.

Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel

A LOUER

A louer, Côte 115 logement de trois chambres, balcon, lessiverie, échoir, chambre haute, portion de jardin, prix mensuel Fr. 65.-, Maison d'ordre. S'adresser pour visiter au 3me étage à gauche.

Pour le 24 décembre Logement de trois chambres et dépendances (chauffage central). S'adresser Bellevaux 7, rez-de-chaussée à droite.

PESEUX

A louer dans villa, rez-de-chaussée, trois pièces, chambre de bain, terrasse et dépendances. Prix Fr. 55.- par mois. Adresser offres écrites à E. V. 450 au bureau de la Feuille d'avis.

Seyon 22

A louer tout de suite, bel appartement de trois chambres, au soleil. S'adresser boulangerie Magnin.

ÉTUDE CLERC NOTAIRES

Musée 4 - Tél. 5 14 69

A louer immédiatement ou pour date à convenir: Faubourg de l'Hôpital: trois chambres, dépendances, tout confort. Vieux-Châtel: cinq pièces, cuisine, chambre de bains, dépendances. Parcs: quatre chambres, jardin. Parcs: deux chambres. Rue Desor: quatre chambres, chauffage central, chambre de bains. Neuhourg: deux chambres. Le Tertre: deux chambres. Rue du Château: quatre chambres, chauffage central. Ecluse: trois chambres, tout confort. Rue Foutails: quatre chambres, chambre de bains, chauffage central.

24 décembre: Faubourg de l'Hôpital: quatre chambres, chambre de bain, central.

Etude Baillod & Berger Tél. 5 23 26

APPARTEMENTS A LOUER: SABLONS 47: trois chambres, bains. DRAIZES 46: trois chambres, bains. DRAIZES 44: deux chambres, bains. TIVOLI 10: cinq chambres, bains, dépendances, jardin. Beaux locaux à l'usage de bureaux, magasins, garages ou entrepôts.

PESEUX

A louer tout de suite ou date à convenir, appartement moderne, quatre pièces, confort moderne, situation tranquille, vue, soleil. Adresser offres écrites à L. G. 401 au bureau de la Feuille d'avis.

VAUSEYON LES DRAIZES

A louer tout de suite ou pour époque à convenir, un appartement en très bon état, de quatre chambres, dont une indépendante. Chauffage central, dépendances et grand jardin potager. Prix modéré. Pour visiter et traiter, s'adresser avenue Fornachon 2, Peseux.

A LOUER

pour cause de départ, au centre de la ville, quartier tranquille, tout de suite ou pour époque à convenir, beau logement de quatre pièces, chambre de bains, dépendances, chauffage central et ascenseur. Conditions de reprise très avantageuses. S'adresser Etude Favarger et de Reynier, avocats, Seyon 4.

A louer pour le 1er décembre 1939, au Landeron

appartement moderne de trois pièces avec chambre de bains, jardin et terrasse, route de Linguère. 75 fr. par mois. S'adresser à Me Jean ROULET, avocat, à Neuchâtel, ou à l'Etude de Me Casimir GICOT, notaire, au Landeron.

Immédiatement ECLUSE 32

Pour 80 fr. par mois, à louer bel appartement de six chambres, dont une avec vitrage sur le toit à l'usage d'atelier, dans maison tranquille et bien habitée. S'adresser à E. Ramseyer, Ecluse 36.

Faubourg du Lac 29 logements de quatre chambres pour le 24 septembre. Central et bain. S'adresser Evole 5, 2me, jusqu'à 15 h. et dès 15 h. à 18 h. au restaurant de la Rotonde.

MAGASIN

à louer à Dombresson, local de 50 m2. S'adresser à M. Bertholet, Côte 6, Neuchâtel.

Bel appartement

de trois ou quatre pièces, avec toutes dépendances et confort, est à louer pour le 24 septembre ou date à convenir. S'adresser: Teinturerie Thiel, Faubourg du Lac 25.

Beaux-Arts 9

A louer tout de suite ou pour époque à convenir logement de quatre chambres, salle de bains et dépendances. Prix: Fr. 75.-. S'adresser: Bureau Fiduciaire G. Faessli, Promenade Noire 9.

Pour tout de suite ou époque à convenir, à louer

à la Résidence

logement de trois chambres, rez-de-chaussée. Tout confort. S'adresser Etude Baillod & Berger, Pommier 1, Tél. 5 23 26.

LOGEMENT

de trois chambres partiellement remis à neuf. S'adresser Fausses-Brayes 17, 1er.

AUVERNIER

à louer appartement de deux chambres. Soleil et vue. S'adresser « Beau Soleil », Auvernier.

CHAMBRES

Chambre au soleil, central, pour dame sérieuse. 1er Mars 6, 3me droite.

A louer au centre, PETITE CHAMBRE indépendante, chauffée, 28 fr. Rue de la République 3, 3me étage.

A louer grande chambre indépendante, non meublée. - Beaux-Arts 21, 1er.

PENSIONS

JOLIE CHAMBRE

avec bonne pension, confort, près de l'Université. Demander l'adresse du No 449 au bureau de la Feuille d'avis.

Chambre et pension

environ Fr. 90.-, recherchées par jeune demoiselle sérieuse. Offres à Mme A. Steiner, Cellier.

DEMANDES A LOUER

Dame cherche CHAMBRE modeste, part à la cuisine. - Adresser offres écrites à L. U. 452 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Femme de chambre

et bonne à tout faire sachant cuire, munies de bons certificats, sont recherchées par ménage soigné. Offres écrites sous chiffre A. B. 447 au bureau de la Feuille d'avis.

Bonnes couturières

sont demandées chez S. Dreifus, avenue de la Gare 15.

On cherche pour tout de suite repasseur

Se présenter chez S. Dreifus, avenue de la Gare 15.

Tourneurs de fabrication et tourneurs-décolleteurs

de première force sont demandés. Entrée immédiate. - Ecrire en joignant copies de certificats, prétentions et âge sous chiffres P 3283 N à Publicitas, Neuchâtel.

DOMESTIQUE

connaissant bien les chevaux serait engagé pour tout de suite chez Edgar Monnier, Sombocour, Colombier, tél. 6 33 65.

Sténo-dactylo

cherche place, éventuellement remplacement. Demander l'adresse du No 430 au bureau de la Feuille d'avis.

Femme de chambre

sachant coudre est demandée chez Mme René Didisheim, rue Léopold-Robert No 73, la Chaux-de-Fonds.

DEM. D'EMPLOIS

Homme dans la trentaine, parlant les deux langues, cherche emploi

Demander l'adresse du No 443 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille sachant bien coudre cherche place de

femme de chambre Adresser offres écrites à S. B. 445 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

21 ans, de retour d'Angleterre, sachant ménage, cuisine, soins aux enfants,

cherche place

dans bonne famille. Ecrire: Pasteur Waldburger, Mellen (Zurich). SA15680Z

Personne sérieuse

cherche place dans un ménage soigné. Adresser offres écrites à L. P. 446 au bureau de la Feuille d'avis.

REN du 27 septembre au 2 octobre 1939 Le succès qui vous empoignera d'un bout à l'autre CHARLES BOYER et ANNABELLA dans LA BATAILLE de CLAUDE FARRERE Ce n'est pas un film de guerre mais, avec « Mayerling », le plus puissant des romans d'amour.

AVIS DIVERS

Leçons de français

COURS pour ÉTRANGERS, COURS pour VOLONTAIRES Grammaire - Composition - Littérature - Orthographe Leçons de latin

Mademoiselle M. PERREGAUX Professeur diplômé Faubourg de l'Hôpital 17

FABRIQUE DE CHAPEAUX O. MARIOTTI

Hôpital 9 Gibraltar 2 Nouvelles et très jolies formes pour les transformations au prix de Fr. 2.50. Chapeaux d'hommes remis complètement à neuf au prix de Fr. 3.50. Riche collection de chapeaux de dames depuis Fr. 4.90. Toute création de modèles selon vos désirs

ON CHERCHE

jeune fille fidèle, âgée de 16 à 18 ans, dans petit ménage où elle aurait l'occasion de bien apprendre la langue allemande et la cuisine. Place facile. Offres à Mme E. Ruprecht-Pfister, Laupen (Berne).

Spécialité de rideaux L. Dutoit-Barbezat

Rue de la Treille 9 NEUCHÂTEL Magasin au 2me étage

Tringles modernes Garnitures cuivre, chêne, noyer

dans toutes les longueurs Installations d'appartements

Jeunes filles

bonnes à tout faire, volontaires, ménagères, cuisinières, seront très rapidement par une vaine annonce dans le répertoire de la «Schweiz, Zeitung, Ti-Zeitung, Zofingue, Ti-Zeitung, Zofingue à 95500, rang supérieur à 95500. Clôture des annonces mercredi soir. Ouvrez l'adresse exacte

Schweizer Allgemeine Volks-Zeitung Zofingue (Argovie)

Robes de laine pour fillettes

Notre RAYON SPÉCIAL

très grand assortiment de 2 à 14 ans

Savoie-Petitpierre S. A.

BAUX A LOYER

En vente au bureau de la « Feuille d'avis »

ROBE de TRICOT et vous voilà prête et élégante, pour supporter les premiers froids. Robes habillées, robes de sport, ensembles élégants, ensembles sport. Des teintes modernes toutes ravissantes et des façons qui vous plairont. Ce joli modèle ne coûte que Fr. 59.-

lait Guigoz le lait préféré du nourrisson la boîte de 500 gr. fr. 3.-

VILLÉGIATURE Promenades - Excursions - Pensions Excursions PATHEY Exposition nationale, Zurich (2 jours) Jeudi 28 et vendredi 29 septembre

KREBS TAILLEURS NEUCHÂTEL Uniformes d'officiers (sur mesure) Raglans d'armée (confection) fr. 70.- à 130.- KREBS

LE BONHEUR = DES AUTRES Roman inédit par Pierre Dhaël Lucie sentit qu'elle allait recevoir la confidence d'un secret jusque là bien gardé. Se rapprochant, elle prit doucement la main de Mlle de Sauverte et attira la jeune fille tout près d'elle, sur un canapé. - Viens ici et avoue-moi gentiment la cause de ta révolte. Ma petite Michelle, qui aimes-tu? Sans fausse honte, cédant à un mouvement de charmante confiance, Michelle plongeait ses yeux de velours doré dans le clair regard de Lucette. - J'ai aimé de toute mon âme Jean-Marc de Villandrey. Mlle de Cernay resta un instant interdite avant de répondre: - Mais... n'est-il pas mort?... là-bas, en Afrique, il me semble? Michelle appuya plus profondément ses yeux graves sur ceux de Lucie stupéfaite. - Ne peut-on rester fidèle à l'amour d'un mort, dis, Lucette? - Comment l'as-tu connu?

Mlle de Cernay ne se remit pas tout de suite de sa surprise; ses traits mobiles reflétaient un étonnement admiratif plein d'émotion. - Depuis quand l'aimais-tu donc, Michelle? - Depuis toujours!... s'écria Michelle dans un sanglot, pendant qu'elle inclinait son front moite sur l'épaule de son amie. Après une seconde de recueillement, cette dernière reprit: - Il y a deux ou trois ans, j'avais aperçu chez toi M. de Villandrey, avant son départ pour l'Afrique. Il m'avait paru infiniment séduisant, en effet. Un éclair de fierté amoureuse illumina le visage pur de Michelle. - Mieux que séduisant, Lucette. Si tu savais quelle noble conscience, quelle intelligence rare, quel beau caractère! - Il portait tout cela sur son visage, ma chérie. Mais puisqu'il était officier colonial, tu devais le voir bien rarement. Comment as-tu pu l'appréhender ainsi de lui? - Cet amour remonte si loin, Lucette, que je n'en discerne plus l'origine. Ses racines sont si profondes qu'elles enserment depuis l'enfance mon cœur entier. Il me semble que ce merveilleux attachement est né avec moi-même. A mesure que je grandissais, il croissait en moi, incorporé qu'il était à chaque sc: venu de ma vie d'enfant.

- Je ne savais pas que M. de Villandrey eût habité le pays. Où donc habitaient ses parents? Michelle, se redressant, joignit ses mains fines; elle semblait heureuse maintenant de s'épancher dans le sein de son amie et de remonter avec elle la pente des jours écoulés. - Jean-Marc était orphelin, dit-elle. Il fut recueilli, à l'âge de huit ans, par sa vieille tante, la marquise de la Roselière. - Ah! cette originale douairière, dont les saillies à l'emporte-pièce amusaient tout le canton? J'ai entendu parler d'elle... N'habitait-elle pas, non loin d'ici, ce vestige de manoir féodal, qui porte son nom et dont il ne reste debout qu'une tour, massive et très belle? - C'est cela même! Ce formidable donjon, enroulé de lierre, aux murs épais de deux mètres, est en effet extrêmement pittoresque. Et les ruines du château fortifié, alentour, sont encore bien imposantes dans leur délabrement grandiose. - Et que fit la vieille marquise de cet enfant? demanda Mlle de Cernay. - Jean-Marc passa chez elle deux ans de pleine liberté: c'était un vrai Robinson; sa grand'tante lui disait: « Sois brave, sois loyal, et fais tout ce que tu voudras; deviens un beau garçon solide; le moment venu je te mettrai au collège. » - Comment l'as-tu connu?

- J'avais deux ans de moins que lui et n'étais pas encore en pension. La futaie sauvage qui entoure la Roselière touche l'extrémité de notre parc. Nous passions nos après-midi à jouer ensemble, et nous étions devenus inséparables. - Ainsi abandonné à lui-même, il devait être mal élevé, hirsute? Michelle, à cette supposition, éclata d'un joli rire cristallin. - Certes, c'était tout à fait le type du « bon petit diable »... d'une franchise directe, plein de joyeuse malice; mais quel cœur délicieux! Il avait pour moi des attentions exquises. - Tu l'accaparais! Mais ça ne dura pas longtemps? - Il fut mis en pension à Tours. Nous nous retrouvions aux vacances chaque année, avec une inépuisable joie. Sa première visite était pour moi, comme furent pour moi le premier oiseau qu'il captura et que je remis en liberté; le premier sifflet qu'il tailla, la première canne qu'il cisela, les mères qu'il cueillait dans les haies, et les fraises qu'il ramassait dans les bois. - Il restait donc toujours le même à ton égard, en grandissant? - Il restait le même et il changeait... Comment l'expliquer cela? Chaque année, durant les premiers jours de vacances, plus intimidé, il était un peu gauche et mal à l'aise. Maman, qui connaissait notre amitié

d'enfance, l'accueillait maternellement. Elle le conviait à venir partager nos jeux de plein air: tennis, canotage, promenades à bicyclette avec mes amies et leurs frères. - Quel dommage que mon père fût alors attaché à la Légation de Stockholm, soupira Lucie de Cernay. J'ai perdu de belles années, à ne pas te connaître!... Enfin, heureusement il eut le désir en prenant sa retraite, de s'installer en Touraine, dans la gentilhommière héritée de mes grands-parents. Michelle sourit tendrement à la jeune fille et lui répondit: - J'y ai gagné ma meilleure amie! - Alors, questionna Lucette, Jean-Marc partageait vos plaisirs de vacances?... Tu ne l'avais plus à ta seule? - J'en souffrais un peu, avoua Michelle. Et lui, qui ne me le dit jamais, devait en souffrir aussi. Parfois, si d'autres m'entouraient trop, il paraissait boudier, restait de longs moments sans parler... - Avait-il du succès dans le groupe de tes amies? - Oui, le plus vif succès; et il ne paraissait pas s'en douter. Il était tellement entraînant, agile, adroit à tous les exercices! Personne ne nageait ni ne ramait comme lui. Mais surtout il montait admirablement. Quel beau cavalier il devait être là-bas, au désert africain! - J'ai entendu parler de ses

prouesses militaires au Maroc: un autre Bournazel, disait-on; aussi magnifiquement intrépide. - Oui! répondit Michelle, dont les yeux brillaient, fixés au loin dans une sorte d'extase. Dans sa famille tout le monde est officier de carrière: c'est une tradition. Son arrière-grand-père mourut à Sedan. Son propre père fut tué en 1917 aux Dardanelles. Michelle s'interrompit brusquement. - Que je suis donc égoïste! Tu a fait cinq kilomètres à bicyclette pour venir me voir, et je ne t'ai pas encore offert une tasse de thé! Mlle de Cernay eut un geste de dénégation. - Je n'ai besoin de rien, ma petite Michelle. Sans répondre, Mlle de Sauverte se leva et disparut. Un instant après elle revenait, apportant une coupe de porcelaine chargée de beaux raisins dorés, dont les grains d'ambre semblaient emprisonner des miettes de soleil. - Tiens, grignote... dit gentiment Michelle à son amie en posant la coupe sur une petite table gigogne placée entre elles deux. Et pendant que Lucie picorait, la conversation reprit: - A quel moment M. de Villandrey alla-t-il en Afrique? (A suivre.)

Administration: 1, rue du Temple-Neuf.
 Rédaction: 3, rue du Temple-Neuf.
 Bureau ouvert de 7 h. 30 à 12 h. et de
 13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à midi.
 Régie extra-cantonale: Annonces-
 Suisses S. A., Neuchâtel et succursales.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. 30 (grandes annonces 9 h.), le samedi jusqu'à 8 heures pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20%
 de surcharge.
 Les avis mortuaires, tardifs et urgents
 sont reçus jusqu'à 4 heures du matin.
 La rédaction ne répond pas des manus-
 crits et ne se charge pas de les renvoyer.

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHÂTEL

POLICE DU FEU

Brûlage d'un canal de fu-
 mée dans l'immeuble No 19,
 rue du Seyon, le 28 septem-
 bre, à 8 h.
 Les habitants des maisons
 voisines sont priés de fermer
 pendant cette opération tou-
 tes les ouvertures des façades
 et des toitures.

IMMEUBLES

Terrain à vendre

L'Etat de Neuchâtel offre à
 vendre le terrain des RIVES
 DU LAC, situé en bordure de
 la route Auvener-Colombier,
 formant l'article 2287 du ca-
 dastre de Colombier, verger et
 jardin de 6127 m².
 Adresser les offres au départe-
 ment de l'agriculture, à
 Neuchâtel.

L'Intermédiaire

Rue du Trésor 1, Neuchâtel
Vous désirez:
 acheter ou vendre
UN IMMEUBLE
 remettre ou reprendre
UN COMMERCE
 Régler amiablement
 n'importe quel **LITIGE**?
 adressez-vous à
l'Intermédiaire
 NEUCHÂTEL
 Rendez-vous par téléphone
 No 5 14 76 *

A vendre dans le district
 de la Glâne, à proximité de
 la gare d'Ecublens,

jolie propriété

d'une superficie de 4290 m²
 de terrain avec joli bâtiment
 en bon état, comprenant qua-
 tre chambres, cuisine, grange
 et écurie. S'adresser à M.
 Irénée Bovet, Auboranges
 (Fribourg).

ETUDE DUBOIS

Frédéric Dubois, régisseur
 Roger Dubois, notaire
 SAINT-HONORE 2
 Tél. 5 14 41

A VENDRE
 dans le haut de la ville mai-
 son de deux logements, Gara-
 ge. Jardin.

Neuchâtel (quartier est):
 propriété dix chambres. Jar-
 din, verger et vigne, surface
 4037 m². Accès sur deux rou-
 tes.

Peseux. Terrain à bâtir en
 nature de vigne.

A VENDRE

A vendre
PORC
 de trois mois. S'adresser à
 M. Brunner, Rosières, Noirat-
 ge.

A vendre un
piano
 une étagère à musique, une
 machine à écrire ancienne, le
 tout à bas prix. Tivoli 18.

MODES

M^{ME} BETTY DURST
 PLACE PURRY 7, au 1^{er}

présente sa nouvelle
 collection

Articles de cave

DES MACHINES ROBUSTES, d'une exécution soignée,
 entièrement fabriquées dans ses ateliers,
 voilà ce que vous offre, aux meilleures conditions:

Emile FRIEDERICH

constructeur-spécialiste, MORGES
 Moto-pompes, débit de 4-14,000 litres à l'heure.
 Pompes à bras, robinetterie, filtres «Qno», «Ster»,
 E. K., «Cristal». Tireuses, machines à lever, etc.
 TUYAUX CAOUTCHOUC, une seule qualité: la meilleure
 Téléphone 7 21 77 AS9026L

Lit d'enfant

émail blanc, très soigné,
 140/70 cm., à vendre, bas prix,
 avec paillassé. J.-J. Lallemand
 No 7, 4^{me} étage, le matin.

A vendre
PIANO
 Prix avantageux. Ch. Roland,
 Clos 12, Serritères. P 3265 N

Radio

«Mediator», modèle élégant,
 90 francs, livré avec garantie
 6 mois. Radio-Alpa, Seyon 9a.

Un coup de téléphone

et nous sommes
 à votre
 service

12 commerçants qui ne demandent
 qu'à vous donner satisfaction

Thiel

maître-teinturier
5 17 51

Decoppet Frères

Entrepreneurs
 MENUISERIE
 CHARPENTERIE
 PARQUETERIE
Tél. 5 12 67
 Neuchâtel - Evole 49

BOUCHERIE-CHARCUTERIE

R. MARGOT
 Rue du Seyon 5a - Neuchâtel
Tél. 5 14 56
 Spécialité
 de charcuterie fine
 Jambon cuit 1^{re} qualité

Carl Donner

Bellevaux 8
Téléphone 5 31 23
 Tous travaux de
 serrurerie et réparations
 Volets à rouleaux, sangle, corde

EN TÊTE DU PROGRÈS...

★ Radio
 Star
 présente ses nouveaux modèles
1940
 Magasin Rue du Seyon 28
 Téléphone 5 29 43

VUILLEMIN Frères

Successeur de Ch. Enzen
COUVREURS
 Rue J.-J. Lallemand
 Neuchâtel - Tél. 5 23 77
 Rue de Neuchâtel 35
 Peseux - Tél. 6 13 36
 Transformation de toitures
 Réparations
 Revêtement de façades
 Peinture des fers-blancs
 Réfection de cheminées. Devis

DIFFARETTI QUINCHIE
 Société anonyme
 Electricité
 NEUCHÂTEL - RUE DU LAC
 TÉLÉPHONE 52.648

Les chambres à coucher
 de style
 Les chambres à manger
 neuchâteloises
 les beaux sièges, toutes vos
 réparations de meubles
 se font au mieux chez
Schneider
 artisan-ébéniste
ÉVOLE 9

Cordonnerie

G. LINDER
 Râteau 4^c
 Travail en tous genres
**Chaussures sur
 mesure**
 Prix modérés
 Se recommande

Ferblanterie

Appareillage
Fritz Gross & Fils
 Installations sanitaires
COQ-D-INDE 24
Tél. 5 20 56

La belle bicyclette

Peugeot
 chez
MARCEL BORNAND
 TEMPLE NEUF 6
 NEUCHÂTEL
 Demandez les conditions
 de cette rubrique au
 bureau du journal

Papeterie-Librairie

des
TERREAUX S. A.
 Tél. 5 12 79
Meubles en acier
Erga
 Fournitures générales

Il en faut
 tous les jours
 un peu
 et si peu



Selecta
 LA SANTÉ DES CHAUSSURES
 PROD. CHIMIQUES MERMOD & C^e, Carouge-Genève
 A. S. 3678 G.

Camionnette

800 kg., pont 2 m. sur 1 m. 75
 à vendre; parfait état méca-
 nique. Bas prix. A. Percassi,
 Corcelles, Tél. 6 11 40.

DEMANDES à ACHETER

Taureau
 d'une année demandé. Faire
 offres avec prix sous G. M.
 448 au bureau de la Feuille
 d'avis.
 On demande à acheter un
fourneau
 en catelles, en bon état, pour
 grande chambre. Adresser of-
 fres écrites à E. M. 444 au bu-
 reau de la Feuille d'avis.

PROFESS. MÉDICALES

MADEMOISELLE
ROSE SIMMEN
 masseuse-pédicure
 Rue du Bassin 10
 Tél. 5 14 75

Voici les jours courts!...

VOS LUNETTES

sont-elles au point
 pour les longues veillées?

Faites-les vérifier chez
M^{lle} Reymond, Optique médicale
 17, rue de l'Hôpital Neuchâtel

VIVONS DE NOTRE VIE!

Le véritable
Messenger Boiteux
 de Neuchâtel pour l'an de grâce 1940

vient de paraître

Veillez réserver bon accueil aux porteuses de la
 «Feuille d'avis» qui passeront dans tous les ménages

En vente également dans les librairies-papeteries
 et kiosques à journaux du canton - Prix **75 c.**

Il contient: La chronique des événements — Nécrologie neu-
 châteloise — Les souvenirs d'exposition de la cousine Mathilde
 — L'horlogerie suisse en 1938 — Au Landron: Cent ans d'évo-
 lution — Le discours au négatif — A propos de sommeil — La
 maison des Halles — Un remarquable crieur public — Le cen-
 taire de l'Académie de Neuchâtel — Le dernier coup de fusil —
 Nos artistes: Théophile Robert — Familles neuchâteloises — Les
 vitraux de l'Université — Il y a cent ans — La dame de l'Yser
 — Les peintures de la gare de Neuchâtel — Black, chien-loup —
 Eclipses de 1940 — Le Cercle des travailleurs de Neuchâtel —
 Les 75 ans de la Société d'histoire et du «Musée neuchâtelois»
 IMPRIMERIE CENTRALE S. A., NEUCHÂTEL

Nos Rayons de Confections

entièrement renouvelés

vous offrent un choix jamais vu

de belles nouveautés



ROBE LAINAGE
 «Angora», garniture
 en piqué blanc
47.50

ROBE CRÈPE
 envers satin,
 pour dames fortes
45.-

ROBE MAROCAIN
 garnie broderie, jupe
 ample
37.50

ROBE MAROCAIN
 jupe plis piqués
18.90

Grands Magasins aux
ARMOURINS
 Neuchâtel

LA VIE NATIONALE

DERNIÈRES DÉPÊCHES

ADAPTONS-NOUS

Le rationnement de l'essence

Les véhicules seront classés par catégorie selon leur utilité

BERNE, 26. — Se fondant sur les pleins pouvoirs qui lui ont été conférés le 30 août 1939 par l'Assemblée fédérale, le Conseil fédéral a édicté un arrêté sur l'approvisionnement des pays en carburants et combustibles liquides. Cet arrêté donne leur forme définitive aux prescriptions qui régissent le rationnement.

Sont soumis aux prescriptions nouvelles : l'importation, la production, le commerce et la consommation, quels qu'ils soient, de

a) carburants et combustibles liquides (benzine, benzol, pétrole, ainsi que huiles de tout genre pour moteurs Diesel et usages de combustibles);

b) huiles minérales, telles que huiles lubrifiantes, huiles isolantes et lubrifiants contenant des huiles minérales, ainsi que produits additionnels bonificateurs de carburants.

Le rationnement s'opérera sur la base des stocks en réserve, des possibilités d'importation et en raison de l'importance économique des groupements de consommateurs.

Les véhicules seront classés, par catégorie, comme il suit :

Catégorie A : Véhicules qui sont indispensables aux entreprises et établissements dont l'activité est d'ordre vital;

Catégorie B : Véhicules qui sont indispensables aux entreprises, ainsi qu'à la personne même du détenteur.

Catégorie C : Véhicules dont l'immobilisation entraverait considérablement l'exercice de la profession

ou l'activité de l'entreprise de leurs détenteurs.

Catégorie D : Véhicules ayant une autre affectation.

Le rationnement sera déterminé, pour les différentes catégories de véhicules, d'après une certaine échelle, ainsi que d'après les besoins.

Le rationnement provisoire durera jusqu'au 15 novembre

Une enquête devant être faite auprès des détenteurs de véhicules à moteur pour classer ces véhicules par catégorie, les cartes de rationnement à établir sur la base des prescriptions nouvelles ne pourront vraisemblablement être délivrées qu'à partir du 15 novembre 1939. Le rationnement provisoire devra donc être appliqué jusqu'à cette date.

La livraison des carburants liquides pour les camions est également soumise à de nouvelles règles. Ainsi, l'office de guerre pour l'industrie et le travail est autorisé à encourager l'organisation de communautés de travail locales ou régionales, ainsi que les transports par groupes. Les communautés de travail devront garantir une utilisation rationnelle des véhicules, des tracteurs et des carburants.

Les carburants destinés aux camions seront livrés en proportion des tonnes à transporter au kilomètre par les véhicules pour les besoins de l'économie de guerre.

Là où des communautés de travail auront été organisées, les carburants liquides ne seront pas attribués à chaque véhicule séparément, mais à la communauté.

NOUVELLES DIVERSES

Le rationnement général des denrées alimentaires entrera en vigueur le 1^{er} novembre

Les cartes auront une validité d'un mois

BERNE, 26. — Le directeur du département de l'intérieur du canton de Berne publie une circulaire disant notamment :

En date du 1^{er} novembre 1939, l'interdiction d'acheter certaines denrées alimentaires sera remplacée par le rationnement général. A cette date, tous les consommateurs recevront des cartes qui permettront d'acheter les denrées actuellement interdites. Ces cartes auront une validité d'un mois. Chaque mois elles auront une autre couleur.

Outre le rationnement général, il y aura un rationnement pour les ménages collectifs (auberges, établissements) et l'industrie.

Pour l'instant, l'interdiction d'acheter ne sera pas étendue à d'autres denrées alimentaires.

Deux agents de la Gestapo condamnés à Bâle

BALE, 26. — Deux agents de la Gestapo ont comparu devant le tribunal pénal. L'un d'eux avait reçu l'ordre de questionner la fiancée d'un Bâlois arrêté à Karlsruhe, de faire un rapport sur la conversation et de donner ce rapport à un deuxième agent qui devait l'attendre à la gare allemande de Bâle.

L'agent se présenta sous un faux nom à la fiancée et lui raconta une histoire fantastique, mais elle s'en méfia. Un locataire de la maison, qui avait entendu la conversation, avisa la police qui réussit à arrêter les deux agents. L'un d'eux est natif d'Argovie. Il avoue avoir fait de l'espionnage militaire en France en faveur de l'Allemagne. Il a été condamné à 5 mois de réclusion pour contrevention à la loi sur l'espionnage.

Le deuxième agent, celui qui devait recevoir le rapport à la gare allemande, est chauffeur d'un inspecteur de la police criminelle. Il déclare qu'il n'avait fait que son devoir en exécutant l'ordre d'un supérieur. Il fut puni de six semaines de prison et expulsé du pays.

La protection des œuvres d'art. — Des mesures sont prises actuellement en vue de protéger les bâtiments historiques de Bâle, en particulier la cathédrale, contre tout bombardement éventuel. Le grand portail sera barricadé à l'aide d'une solide charpente et les vitraux recevront une protection suffisante pour les garantir contre tout projectile. Ces mesures sont uniquement dictées par la prudence et ne doivent nullement effrayer la population.

Une belle performance. — L'armée ayant réquisitionné la plus grande partie des mulets en Valais, un vieillard de 80 ans s'est rendu à l'alpage de Mandelon (val d'Hérens) et en est redescendu avec deux fromages sur le dos, soit une charge de 25 kilos.

Des cadavres retrouvés. — Les cadavres de deux alpinistes bernois tombés il y a quinze jours au Grosshorn, MM. Werner Meyer et Schaer ont été ramenés à Lauterbrunnen par une colonne de secours.

Communiqués

Quand vous aurez donné...

L'Exposition nationale a rouvert ses portes.

La Loterie de la Suisse romande s'adapte aux tâches nouvelles.

Chaque, dans la mesure de ses forces et de ses moyens, après avoir subi le choc de l'événement tragique, secoué la psychologie de dépression et se reprend à lutter et à espérer... Il le faut!

Combien de courage et cette vaillance ne servent-ils pas nécessairement pour combler les vides creusés dans de nombreux budgets privés et pour venir en aide aux foyers qui menacent la misère des temps de mobilisation ou les rapatriements massifs.

Les œuvres de bienfaisance et de secours n'ont jamais eu devant elles tâche plus écumante!

C'est pourquoi la Loterie de la Suisse romande se devait de poursuivre la sienne, afin que les frais déjà engagés permettent de venir en aide aux œuvres nouvelles comme aux anciennes.

Quand vous aurez donné pour les buts qui vous sont chers et aux œuvres de votre cœur, n'oubliez pas que le billet de la Romande est une chance pour vous, en même temps qu'un appui sécurisable à nos compatriotes chassés de l'étranger ou victimes des conséquences économiques du temps de guerre.



RAZVITE. Le tube Fr. 1.50, la boîte Fr. 1.80

Les déclarations de MM. Chamberlain et Churchill aux Communes

L'efficacité du blocus économique dirigé contre le troisième Reich

Grâce à notre maîtrise des mers, beaucoup de communications de l'Allemagne avec ses sources d'approvisionnement se trouvent coupées. Les statistiques de la première quinzaine de la guerre montrent que nous saisissons environ 258,000 tonnes de marchandise de contrebande destinées à l'Allemagne. Ces marchandises comprennent 72,000 tonnes de produits pétroliers, 65,000 tonnes de minerai de fer, 37,000 tonnes de minerai de manganèse. Entre temps la propagande allemande s'est efforcée de prétendre que notre contrôle de contrebande n'aurait aucun effet sur l'Allemagne, puisqu'elle se suffit à elle-même mais que, d'un autre côté, il allait étrangler complètement le commerce des neutres. Je ne sais laquelle de ces déclarations s'écarte le plus de la vérité.

Le cas des neutres

En fait, nous dimmes clairement, depuis le début de la guerre, que nous désirions tenir compte des besoins commerciaux légitimes des pays neutres et que le gouvernement de Sa Majesté prendrait volontiers en considération toutes suggestions que les gouvernements neutres pourraient mettre en avant dans cet esprit. Des pourparlers amicaux se déroulent actuellement avec plusieurs gouvernements qui permettront de simplifier encore plus le contrôle de la contrebande.

Les faits parlent d'eux-mêmes. L'option neutre va, j'en suis sûr, établir la comparaison entre notre politique clairement définie d'une part et, d'autre part, les menaces à peine déguisées, menaçant, au cours des derniers jours, se traduisant par le torillage de trois bateaux neutres dans des circonstances constituant une infraction évidente au droit international.

Déclaration de M. Churchill

Les mesures de défense sur mer

LONDRES, 26 (Havas). — M. Winston Churchill, premier lord de l'Amirauté, a annoncé, mardi, aux Communes qu'un grand nombre de navires marchands britanniques prennent dorénavant la mer avec un armement leur permettant de se défendre contre les sous-marins et les avions. Le ministre a ajouté que le système des convois est organisé pour fonctionner intégralement au départ et au retour.

M. Churchill ajouta :

Nos attaques de sous-marins furent cinq ou six fois plus nombreuses que dans n'importe quelle période correspondante de la dernière guerre. Les six ou sept sous-marins allemands considérés comme coulés dans la première quinzaine de la guerre représentent le dixième de la flotte sous-marine allemande, soit le quart ou peut-être le tiers des sous-marins en service actif. A la fin d'octobre nous espérons avoir trois fois plus de forces navales pour la chasse aux sous-marins que lors de l'ouverture des hostilités.

PALACE DER MANN von dem man spricht Ein wunderbarer Lustspiel mit Heins Rühmann

M. Churchill a déclaré également que la première semaine de guerre, l'Angleterre a perdu 65,000 tonnes de navires, la deuxième 46,000 tonnes, la troisième semaine 21,000 tonnes et les six derniers jours 9,000 tonnes. La première quinzaine de la guerre, la Grande-Bretagne a saisi et employé pour elle 67,000 tonnes de marchandises allemandes de plus que le tonnage coulé avec les navires britanniques.

Les sous-marins allemands suédois et norvégiens n'ont fait que leur devoir!

BERLIN, 26 (D.N.B.). — A propos des quelques vapeurs finlandais et suédois coulés, qui étaient chargés de bois et de cellulose pour l'Angleterre, le «Deutsche Dienst» établit que les matières qui peuvent servir à la fabrication de poudre et d'explosifs sont considérées comme de la contrebande indiscutable.

La cellulose est une matière qui, dans une très large mesure, peut être utilisée dans la fabrication d'explosifs. Les commandants des sous-marins allemands n'ont donc fait que remplir leur devoir en empêchant le transport en Angleterre de cargaisons de cellulose. Car de là, la cellulose serait revenue sur les soldats allemands sous forme d'explosifs.

En conformité avec les prescriptions du droit de la guerre sur mer et avec la tradition chevaleresque de la marine de guerre allemande, les équipages de ces vapeurs, par contre, qui ont été sauvés entièrement, ont été traités avec les plus grands égards.

Les obsèques du général von Fritsch

BERLIN, 26 (D.N.B.). — Jeudi matin eut lieu une cérémonie solennelle à l'occasion des obsèques du général, baron von Fritsch, tombé à l'ennemi le 22 septembre. En qualité de représentant du «führer», le général-feldmaréchal Göring déposa sur le cercueil une couronne de lauriers. Après cette cérémonie, la dépouille du général fut transportée avec tous les honneurs militaires au cimetière des Invalides.

Le chef suprême de l'armée, généralissime von Brauchitsch, prononça l'éloge funèbre.

Maturité fédérale

Sur les douze candidats qui ont réussi les examens de maturité fédérale, session septembre 1939, à Neuchâtel, huit ont été préparés par l'Ecole Lémania, à Lausanne, et trois d'entre eux se sont adjugé les premières places.

Brève incursion de troupes allemandes sur le sol français dans le secteur de Wissembourg

PARIS, 26 (Havas). — Le château Saint-Paul, qui est un bâtiment isolé — une grande demeure forestière plutôt qu'un château — occupe l'extrémité d'un saillant au milieu des bois, à quelques centaines de mètres de la frontière allemande. Il fut pris, mardi, comme objectif d'un coup de main par les occupants des avant-postes allemands dans ce secteur, qui déclenchèrent leur action en descendant à travers bois et en franchissant un petit ruisseau.

Les avant-postes français donnèrent immédiatement l'alerte et sous le feu de l'artillerie et des armes automatiques, les assaillants durent céder le terrain et battre rapidement en retraite sur leurs positions de départ.

Cette brève incursion allemande de l'autre côté de la frontière ne se prolongea pas plus que quelques heures. L'opération, qui fut très rapidement un échec pour ceux qui la déclenchèrent, n'a intéressé qu'un secteur de quelques centaines de mètres carrés et n'a jamais eu ni ne pouvait avoir de répercussion quelconque sur l'ensemble du secteur de Wissembourg, ni à plus forte raison sur la situation de l'ensemble du front.

Calme relatif sur l'ensemble du front occidental

PARIS, 26 (Havas). — Après les opérations des trois dernières journées — coups de main, patrouilles en force et tirs d'artillerie — l'ensemble du front occidental a connu de nouveau un calme relatif, sauf dans le secteur situé à l'est de Deux-Ponts, où l'agitation persiste. L'artillerie ennemie continue à déclencher des tirs de harcèlement sur les positions et les arrières des troupes françaises, dans cette région de crêtes et de ravins encaissés qui domine la petite vallée parallèle à la frontière où s'élevaient les villes allemandes de Deux-Ponts et de Pirmasens, à l'ouest de la forêt montagnarde du Haardt.

C'est dans cette région qui forme charnière entre la ligne de la Sarre et le front d'Alsace que s'exerce depuis plus d'une semaine la majeure partie des opérations militaires sur le front occidental. Mais si elle persiste, l'activité des troupes en présence n'a pas changé de caractère. Il s'agit seulement d'engagements d'artillerie et de combats locaux, sans que soient mis en ligne de part et d'autre des effectifs dépassant ceux d'un bataillon.

La participation anglaise en France

LONDRES, 27 (Reuter). — Les premières unités d'artillerie anglaises sont maintenant en position en France.

De nombreux détachements motorisés anglais de divers genres sont près du front.

Le communiqué français de mardi soir

PARIS, 26 (Havas). — Voici le texte du communiqué du 26 septembre au soir : «Activité de l'artillerie ennemie dans la région sud de Deux-Ponts et au sud de Pirmasens. A l'aube, coup de main repoussé sur le front de la Lauter.»

AFFAIRES FÉDÉRALES

A propos du prix du lait

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Au cours de la dernière session parlementaire, divers députés ont demandé que les autorités fédérales suppriment une disposition selon laquelle le prix payé aux producteurs de lait subit une réduction dès que la quantité livrée dépasse ce que l'on considère comme production normale, selon les régions et les conditions d'exploitation agricole.

Le Conseil fédéral vient de faire droit à cette requête et l'échelonnement des prix est maintenant supprimé. Il n'y a plus à craindre de surproduction dans les circonstances actuelles et, d'autre part, l'écoulement des produits laitiers est plus facile.

Pour la participation des militaires aux élections du Conseil national

BERNE, 26. — L'arrêté du Conseil fédéral concernant la participation des militaires aux élections du Conseil national des 28 et 29 octobre 1939 stipule notamment :

Les électeurs qui se trouveront au service militaire les 28 et 29 octobre 1939 devront pouvoir prendre part aux élections au Conseil national. Les Suisses revenus de l'étranger pour faire leur service militaire et qui n'ont pas de domicile en Suisse sont électeurs dans leur canton d'origine. Les élections doivent avoir lieu, si possible, la veille du jour des élections, soit le samedi 28, sinon le dimanche 29 octobre, sauf obligations de service imprévues. Les unités et, le cas échéant, les états-majors doivent désigner des bureaux électoraux composés d'officiers, de sous-officiers et de soldats.

Les bulletins imprimés qui sont envoyés par les partis, ainsi que les bulletins en blanc, seront tenus à la disposition des électeurs dans le local de vote. Les militaires au service ne peuvent voter qu'au service militaire. Les militaires en congé votent au lieu de leur domicile.

Le scrutin n'est pas dépouillé dans la troupe. Le bureau se borne à recueillir et à compter les bulletins retrouvés dans l'urne et à les envoyer, cachetés, aux gouvernements cantonaux.

Les militaires empêchés par leur service de prendre part au vote avec la troupe devront pouvoir voter après un pendant ce service.

Les 28 et 29 octobre, il n'y aura pas de votation cantonale dans l'armée. En revanche, pour les cantons où les députés au Conseil des Etats doivent être élus en même temps que les conseillers nationaux, l'élection des députés au Conseil des Etats aura lieu dans l'armée de la même manière que celle des conseillers nationaux.

La prolongation des délais de paiement des loyers

BERNE, 26. — De même qu'en 1914, le Conseil fédéral a pris mardi un arrêté concernant la prolongation des délais de paiement des loyers, arrêté qui entre en vigueur le 27 septembre, et dont voici l'essentiel :

«Les autorités cantonales compétentes peuvent, sur demande du locataire, prolonger les délais de paiement prévus dans le code des obligations à l'article 265 si le locataire peut prouver qu'il n'est pas en mesure, en raison des événements et sans que ce soit de sa faute, de payer aussitôt le prix de son loyer dans sa totalité.»

Le contrôle douanier est renforcé

La direction générale des douanes communique :

Pour permettre l'application des arrêtés du Conseil fédéral concernant l'interdiction des importations et des exportations et le contrôle des films, des mesures de revision douanière sont dorénavant nécessaires aussi lors de la sortie des personnes se rendant à l'étranger, de même que lors de l'exportation des marchandises, et cela dans tous les genres de trafic.

Les personnes allant à l'étranger par chemin de fer doivent se soumettre à un contrôle par la douane à la gare suisse de sortie.

Les automobilistes doivent s'arrêter au bureau de douane suisse de sortie et soumettre leur voiture à la revision.

NOTRE PAYS

SOUS LA MOBILISATION

Les travaux de fortification à l'intérieur du pays

BERNE, 26. — Communiqué de l'état-major de l'armée :

La direction de l'armée attire l'attention sur le fait que des travaux de fortification se poursuivent à l'intérieur du pays. Ces mesures de protection ne sont pas prises à la suite des événements actuels. Il s'agit de plans établis depuis longtemps pour le renforcement de la défense nationale et qui sont réalisés maintenant par les troupes en service. Ces travaux de fortification, les nécessités internes et l'instruction des troupes rendent quelques mouvements d'unités nécessaires.

DANS LES CANTONS

Avant les élections fédérales

Chez les radicaux de Bâle-ville

BALE, 26. — Le congrès du parti radical-démocratique de Bâle-ville a décidé de présenter pour les élections au Conseil national une liste de sept membres portant les noms de MM. Scherer, conseiller national (ancien), Dietschi, président du parti, Strub, rédacteur, Schaller, président central du mouvement jeune radical suisse, Zweifel, conseiller d'Etat, Sieber, président du cartel des employés et Buser, directeur de l'Office de la navigation.

L'apparentement de liste offert par le parti socialiste a été repoussé, mais l'apparentement avec les autres partis bourgeois a été approuvé. Le congrès a renoncé à présenter un candidat pour le Conseil des Etats.

Un nouveau conseiller national vaudois

LAUSANNE, 25. — Dans sa séance de mardi le Conseil d'Etat a proclamé tacitement élu député au Conseil national M. Antoine Vodoz, conseiller d'Etat, chef du département vaudois de justice et police, pour remplacer le conseiller national Charles Favrod-Coune récemment décédé. M. Maurice Bodat, de Lausanne, qui était le premier des «viennent ensuite» de la liste libérale, s'est désisté en faveur de M. Vodoz.

D'autre part, le Conseil d'Etat a décidé de proposer aux autres partis vaudois : radical, libéral, socialiste et agrarien, de s'entendre en vue de procéder à des élections tacites au Conseil national.

Nouvelles économiques et financières

BOURSE

(COURS DE CLÔTURE)

Table with 2 columns: OBLIGATIONS, 25 sept. 26 sept.

Table with 2 columns: ACTIONS, 25 sept. 26 sept.

Table with 2 columns: ACTIONS, 25 sept. 26 sept.

Table with 2 columns: OBLIGATIONS, 25 sept. 26 sept.

Table with 2 columns: ACTIONS, 25 sept. 26 sept.

Table with 2 columns: OBLIGATIONS, 25 sept. 26 sept.

Table with 2 columns: ACTIONS, 25 sept. 26 sept.

BOURSE DE BALE

Table with 2 columns: ACTIONS, 25 sept. 26 sept.

BOURSE DE LAUSANNE

Table with 2 columns: ACTIONS, 25 sept. 26 sept.

BOURSE DE NEUCHÂTEL

Table with 2 columns: ACTIONS, 25 sept. 26 sept.

BOURSE DE ZURICH

Table with 2 columns: OBLIGATIONS, 25 sept. 26 sept.

Table with 2 columns: ACTIONS, 25 sept. 26 sept.

Table with 2 columns: OBLIGATIONS, 25 sept. 26 sept.

BOURSE DE PARIS

Table with 2 columns: 25 sept. 26 sept.

BOURSE DE LONDRES

Table with 2 columns: 25 sept. 26 sept.

BOURSE DE NEW-YORK

Table with 2 columns: Clôt. du 25 sept. Ouv. du 26 sept.

Cours des métaux à Londres

Table with 2 columns: (Clôture) 22 25

Toute personne qui remet une annonce est priée de signer sa demande d'insertion, sinon l'administration de la «Feuille d'avis de Neuchâtel» ne pourra pas en tenir compte. Une entière discrétion est assurée à quiconque utilise nos services.

les ménagères le disent :

soignée au Persil

lessive exquisite !



Mariage

Dame ayant de bonnes relations se recommande aux personnes désirant se créer foyer heureux. Discrétion. (Fondé en 1924.) Case transit 456, Berne. SA2318B

MARIAGE

Homme dans la cinquantaine cherche à faire la connaissance d'une demoiselle ou dame de 35 à 45 ans en vue de mariage. S'adresser O. M. H., poste restante, Vauseyon.

Varices

Si vous en souffrez, consultez-nous. Spécialiste de cette question, nous vous indiquerons immédiatement le seul bas qui convient. Bas invisibles, lavables et réparables, depuis Fr. 19.50 la paire.

Reber

Bandagiste - Téléphone 5 14 52 Saint-Maurice 7, NEUCHÂTEL. Timbres S. E. N. J. 5 %

Certificats et autres documents

Les personnes qui, en réponse à des annonces parues dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel », reçoivent des offres accompagnées de certificats et autres pièces, sont priées de les retourner le plus tôt possible à leurs propriétaires, ceux-ci pouvant en avoir besoin à d'autres fins. En répondant à des offres de places, etc., il est recommandé aux postulants de soumettre, non pas des pièces originales, mais seulement des copies de certificats ou autres papiers.

L'administration du journal sert de simple intermédiaire entre les intéressés et décline toute responsabilité à l'égard des documents en question. Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel

RADIO

MODÈLES 1940

AU MÉNESTREL

MUSIQUE

SERVICE TECHNIQUE

Eglise nationale Paroisse de Neuchâtel

L'inscription de catéchumènes aura lieu samedi 30 septembre, à la chapelle des Terreaux :

à 14 heures pour les jeunes filles ; à 16 heures pour les jeunes gens.

L'instruction sera donnée aux jeunes filles par M. le pasteur MEAN, et aux jeunes gens par M. le pasteur Etienne PERRET.

Les heures de l'instruction religieuse seront indiquées par les pasteurs. Les futurs catéchumènes doivent se présenter à l'instruction munis de leur carte de fréquentation des leçons de religion et de leur certificat de baptême, s'ils n'ont pas été baptisés dans la paroisse de Neuchâtel.

Société coopérative de Consommation Chaussures - Treilles

Judi et vendredi, 28 et 29 septembre

Démonstrations gratuites

par spécialiste en orthopédie

Maux de pieds et maux de jambes supprimés ou sensiblement soulagés grâce aux

Supports - Bandages - Bas varices

« WIZARD - FREIKA »

Pour les bas varices, prière de se présenter le matin à la première heure

Filets de vengerons

Fr. 1.30 le 1/4 kg.

Au magasin Lehnerr frères

EGLISES RÉUNIES

Les autorités ecclésiastiques recommandent aux protestants de faire bon accueil aux vendeurs de

l'Almanach protestant 1940

ÉCOLES PRIVÉES

INSTITUTS - PENSIONNATS

Nous mettons sur la voie du succès jeunes gens et jeunes filles, qui acquièrent chez nous instruction solide et capacités pratiques bien développées. - Petites classes mobiles; gymnase; école de commerce et école secondaire; cours de langues, spécialement d'allemand. - Conseils et prospectus.

LYCÉE HUMBOLDT

Berne - Schüsslistr. 24 - Tél. 73.402

Du côté de la campagne

Le prix des semences de céréales

Le Conseil fédéral a fixé comme suit les prix pour les semences de céréales : froment type I, 43 fr. les 100 kg.; type II, 44 fr.; type III, 45 fr.; semences de seigle, 37 fr. les 100 kg.; épeautre, 37 fr.; orge d'hiver, 36 fr.

L'enfant doit aimer le travail

N'habituez pas vos enfants à considérer le travail comme une punition. Tout au contraire représentez-le lui comme une récompense et apprenez-lui très jeune à l'accomplir avec joie.

Le travail est un devoir pour tous, un beau et noble devoir dont l'accomplissement entraîne une vraie satisfaction pour les âmes bien nées.

Vous ne pouvez pas faire comprendre à un tout petit enfant le mot devoir, mais vous pouvez fort bien et sans beaucoup de peine, développer en lui l'amour du travail. Ne lui dites pas, lorsqu'il n'a pas été sage, qu'au lieu de jouer il va travailler, mais bien au contraire sachez profiter d'un bon moment pour lui dire qu'en récompense de sa sagesse il aidera maman. Là est la bonne manière, comme cela seulement vous habituerez l'enfant à aimer le travail.

Quelle source de joie vous lui préparez ainsi; que d'ennuis, de soucis vous écartez de sa route.

L'enfant, même très jeune, aime agir; il est heureux qu'on fasse attention à lui, qu'on le prenne au sérieux.

Tout petit combien il est joyeux et fier quand, commençant à peine à marcher seul, maman qui est assise et coud, lui demande d'aller ramasser une pelote de fil échappée à ses mains. Comme il comprend déjà, comme ses yeux brillent de joie en rapportant le peloton.

Comme il s'empresse aussi lorsque papa réclame ses pantoufles, grand-père sa canne. Il court et sa mine est toute joyeuse quand il revient portant l'objet demandé.

Un peu plus tard si l'on associe l'enfant aux besognes domestiques on est étonné des services qu'il peut rendre et comme il les accomplit joyeusement. La fillette très jeune est heureuse quand maman lui confie une « mission importante » : tenir le biberon du petit frère, lui remettre ses chaussures, pousser sa voiture. Plus grande elle aidera à faire un lit, mettra le couvert, essuyera une étagère, repassera des mouchoirs, heurrera les tartines du thé... Le travail qu'on confie à l'enfant est toujours fait avec conscience pour peu qu'on le lui présente sous un angle acceptable, comme un service et non comme une obligation.

La maman dans tous ses actes journaliers doit avoir beaucoup de patience, de doigté, de persévérance et de gaieté. Mais que de douces joies elle en retire et quelle satisfaction pour elle d'être l'éducatrice de ses enfants.

Ce que mange l'armée française

Les cinq millions de soldats français disposent d'un ravitaillement qui n'a jamais été aussi précis et aussi soigné. Journalièrement, l'intendance militaire, qui s'est surpassée au cours de la mobilisation, leur fournit :

- 3 millions de kilos de pain. 2 millions 200,000 kilos de viande. 350,000 kilos de riz ou de légumes secs. 250,000 kilos de sucre. 150,000 kilos de café. 3 millions de litres de vin.

Au surplus, les ordinaires, qui reçoivent une allocation supplémentaire de 1 fr. 90 par homme nourri, achètent chaque jour des milliers de tonnes de légumes frais, de confitures, de fromage, de chocolat...

La ration du soldat français qui est très nettement supérieure à celle du soldat allemand, comprend, suivant qu'elle est normale ou forte en cas d'efforts particuliers,

- 350 ou 400 grammes de viande. 60 ou 100 grammes de légumes secs. 32 ou 48 grammes de sucre. 24 ou 36 grammes de café. 600 grammes de pain ou de biscuit. 1 litre de vin pour les troupes de l'avant, un demi-litre pour les troupes en cantonnement.

La vie intellectuelle

Mort du professeur Freud

« Le père de la psychanalyse » Le professeur Sigmund Freud vient de mourir à son domicile de Hampstead, à Londres. Il était âgé de 83 ans.

Le professeur Freud révolutionna les conceptions de la neurologie et fut le père de la psychanalyse. Il était devenu le chef de la nouvelle école en étudiant les phénomènes affectifs de la sexualité.

Il naquit dans une petite ville de Moravie, à Freiberg, le 6 août 1856. Après de brillantes études à Vienne, il vint étudier à Paris, à la Salpêtrière, où il s'initia aux théories neurologiques du docteur Charcot qui exercèrent une vive influence sur sa formation.

A l'âge de 30 ans, en 1885, il fut nommé chargé de cours à l'Université de Vienne où en 1902 il devint professeur titulaire de neurologie.

La renommée du professeur viennois fut consacrée par les honneurs qui lui furent conférés par plusieurs universités étrangères.

Un livre par jour

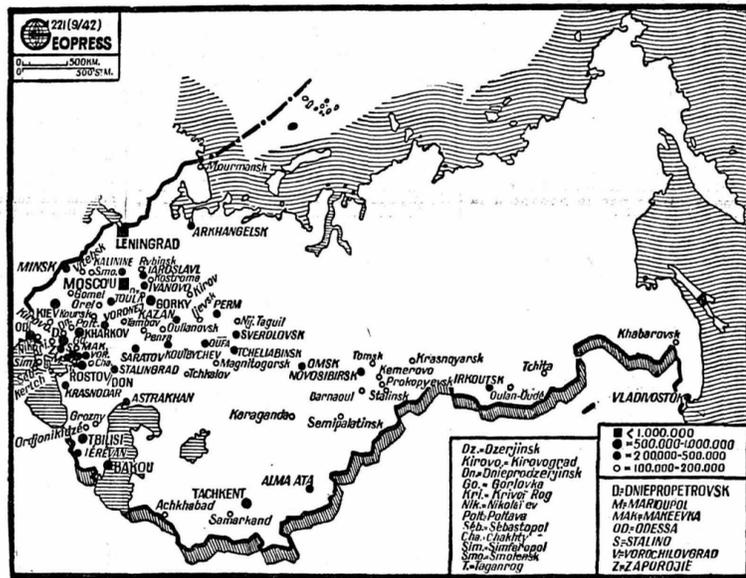
« Helvétia, terre de liberté »

par Louis Jacot. Ce livre, qui paraît à son heure, est tout entier baigné d'un souffle patriotique. Plus qu'aucun autre, M. Jacot mérite d'être appelé « poète patriote ». Certaines de ses pièces de vers - nous songeons au splendide morceau sur « la guerre des paysans » - sont d'une envolée magnifique et retracent avec une élégance et une vigueur rares nos plus belles pages d'histoire.

Ajoutons que le livre est admirablement présenté, ce qui, pour un ouvrage de vers, est toujours important.

Edit. La Bconnière.

Les grandes villes de l'Union soviétique en 1939

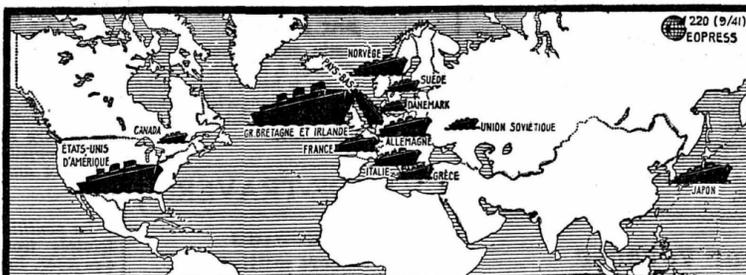


D'après les données du dernier recensement soviétique du 17 janvier 1939, l'Union soviétique possède 82 grandes villes de plus de 100,000 habitants. Lors du dernier recensement en 1926, ce pays n'avait que 33 villes avec plus de 100,000 habitants. Parmi les nombreuses grandes cités nouvelles dues à l'industrialisation, il y en a, telles que Karaganda et Magnitogorsk qui, en 1926, n'existaient pas du tout. La carte montre la concentration des grandes villes dans la partie européenne de l'Union soviétique, spécialement en Ukraine, tandis que l'énorme surface du nord du pays est peu peuplée.

- 1. Moscou, 4137; 2. Leningrad, 3191; 3. Kiev, 846; 4. Karkov, 833; 5. Bakou, 809; 6. Gorky, 644; 7. Odessa, 604; 8. Tachkent, 585; 9. Tbilisi, 519; 10. Rostov/Don, 510; 11. Dniepropetrovsk, 501; 12. Stalingrad, 462; 13. Stalingrad, 445; 14. Sverdlovsk, 426; 15. Novosibirsk, 406; 16. Kazan, 402; 17. Kouibyshev, 390; 18. Saratov, 376; 19. Voronej, 327; 20. Iaroslavl, 298; 21. Zaporozje, 289; 22. Ivanovo, 285; 23. Arkhangelsk, 281; 24. Omsk, 281; 25. Tcheliabinsk, 273; 26. Toula, 272; 27. Perm, 255; 28. Astrakhan, 254; 29. Oufa, 246; 30. Irkoutsk, 243; 31. Makeevka, 240; 32. Minsk, 239; 33. Alma Ata, 231; 34. Marioupol, 222; 35. Kalinine, 216; 36. Vorochilovgrad, 213; 37. Vladivostok, 206; 38. Krasnodar, 204; 39. Iérénan, 200; 40. Khabarovsk, 199; 41. Krivoi Bog, 198; 42. Krasnoyarsk,

- 190; 43. Taganrog, 189; 44. Ijevsk, 176; 45. Tchkalov, 173; 46. Grozny, 172; 47. Stalinsk, 170; 48. Vitebsk, 167; 49. Nikolaïev, 167; 50. Karaganda, 166; 51. Nijny Taguil, 160; 52. Penza, 157; 53. Smolensk, 157; 54. Chakhty, 155; 55. Barnaoul, 148; 56. Dniepropetrovsk, 148; 57. Magnitogorsk, 146; 58. Gomel, 144; 59. Kirov, 143; 60. Simferopol, 143; 61. Tomsk, 141; 62. Rybinsk, 139; 63. Samarkand, 134; 64. Kemerovo, 133; 65. Poltava, 130; 66. Oulan-Oudé, 129; 67. Ordjonikidzé, 127; 68. Achkhabad, 127; 69. Tambov, 121; 70. Kostroma, 121; 71. Koursk, 120; 72. Mourmansk, 117; 73. Sébastopol, 112; 74. Orel, 111; 75. Semipalatinsk, 108; 76. Gorlovka, 108; 77. Prokopyevsk, 107; 78. Kertch, 104; 79. Dzerjinsk, 103; 80. Tchita, 103; 81. Oulianovsk, 102; 82. Kirovograd, 100.

La flotte commerciale du monde en 1939



D'après les données qui viennent d'être publiées, le tonnage total des navires commerciaux s'élevait au 1er juillet 1939 à 69,440,000 tonneaux de jauge (si l'on tient compte seulement des bateaux de plus de 100 tonneaux). Plus du quart de la marine marchande du monde appartient à la Grande-Bretagne et plus de 30 %, soit 21,215,000 tonneaux à l'Empire britannique. Les Etats-Unis occupent la seconde place avec 17 % du tonnage mondial, de sorte que les deux puissances anglo-saxonnes possèdent, à elles seules, presque la moitié de la flotte commerciale du monde. Les autres pays maritimes suivent

- de loin et parmi eux la petite Norvège, précédée par le Japon, joue le rôle le plus important. Ci-dessous la liste des Etats dont la flotte commerciale dépasse un million de tonneaux (en milliers de tonneaux de jauge): 1. Grande-Bretagne et Irlande 17,984 2. Etats-Unis 11,974 3. Japon 5,630 4. Norvège 4,835 5. Allemagne 4,493 6. Italie 3,448 7. Pays-Bas 2,973 8. France 2,953 9. Grèce 1,781 10. Suède 1,582

- 11. Union soviétique 1,316 12. Canada 1,306 13. Danemark 1,176 Les plus grands navires du monde (de plus de 40,000 tonneaux de jauge) sont actuellement les suivants (en tonneaux de jauge): 1. Queen Elisabeth (britannique), en construction 85,000 2. Normandie (français) 83,423 3. Queen Mary (britannique) 81,235 4. Bremen (allemand) 51,731 5. Rex (italien) 51,062 6. Europa (allemand) 49,746 7. Conte di Savoia (italien) 48,502 8. Aquitania (britannique) 44,786 9. Ile de France (français) 43,450 10. Empress of Britain (brit.) 23,348

Emissions radiophoniques de mercredi

(Extrait du journal « Le Radio »)

SOTTENS : 7 h., inform. 10.30, émission matinale. 12.29, l'heure. 12.30, inform. 12.40, disques. 17 h., chansons gales. 18.30, saxophone. 19.30, musique à deux pianos. 19.59, l'heure. 20 h., émission suisse. 20 h., pour la jeunesse. 20.50, petit concert pour la jeunesse. 21.50, communiqués. 21 h., chant. 21.55, l'actualité. 21.59, concert. 22.00, inform. 20 h., voix du pays. 20.30, intermède. 21 h., concert par l'O. S. R. 21.55, grand concert de la Suisse. 21.55, suite du concert. 22.20, inform. Télédiffusion : 10.30 (Berne), émission matinale. 12.40 (Lausanne), disques. 17 h. (Lugano), émission suisse. 20 h. (Lausanne), voix du pays. 21 h., concert par l'O. S. R.

BEROMUNSTER : 10.30, émission matinale. 12 h. et 12.40, concert par le R.O. 17 h., musique populaire nordique. 18.30, piano. 20.15, l'Exposition. 21 h., 22.10, chants de Schubert. Télédiffusion : 10.30 (Lausanne), émission matinale. 12 h. (Zurich), concert par le R.O. 17 h. (Lugano), émission matinale. 18.30 (Bâle), piano. 20.15, concert par le R.O.

MONTE-CENERI : 10.30, émission matinale. 12.26, disques. 12.40, concert par le R.O. 17 h., émission suisse. 19.15, disques. 20 h., mandoline. 20.30, concert par le R.O. 22 h., disques. Télédiffusion : (programme européen pour Neuchâtel).

EUROPE I : 12 h. (Stuttgart), concert. 13.45, disques. 14.40, musique variée. 16 h. (Vienne), concert. 17 h. (Stuttgart), concert. 18.50, soirée anglaise.

EUROPE II : 12 h., 14.10, 18.10, 19.10 et 20.15 (Paris), concert. 20.30 et 21.55, soirée variée.

BUDAPEST : 17.40, concert symphonique. 19.25, piano.

BRUXELLES : 18.15, fugue pour orgue, de Bach. 20 h., concert symphonique.

Demain jeudi

SOTTENS : 7 h., inform. 10.30, émission matinale. 12.29, l'heure. 12.30, inform. 12.40, marches. 16.59, l'heure. 17 h., émission suisse. 18 h., pour les malades. 18.10, violon. 18.30, idées de femmes. 18.40, intermède. 18.50, communiqués. 19 h., l'Exposition. 19.10, disques. 19.20, chœurs et gens de la semaine. 19.30, disques. 19.50, inform. 20 h., voix du pays. 20.30, chansons populaires par Mme de Reding. 20.50, du goïfe de Guinée à Tombouctou. 21.20, intermède. 21.30, à la bonne franquette. 22 h., danse. 22.20, inform. Télédiffusion : 10.30 (Lausanne), émission matinale. 12.40, disques. 17 h. (Berne), émission suisse. 18.10 (Lausanne), violon. 20 h., voix du pays. 20.30, chansons populaires par Mme de Reding. 20.50, du goïfe de Guinée à Tombouctou.

Carnet du jour

CINEMAS Studio : Un fichu métier. Apollo : Nord Atlantique. Palace : Le fils de Frankenstein. Théâtre : Nipals au baiser de feu. Rex : La bataille.

Messenger boiteux de Neuchâtel

Bien des personnes enverront notre almanach neuchâtelois aux soldats mobilisés. Cette lecture sera accueillie avec plaisir. En vente dans les kiosques, librairies et dépôts. Prix: 75 centimes

LIBRAIRIE

ZÜRCHER ILLUSTRÉE Le 5ème numéro spécial consacré à l'Exposition nationale par le « Zürcher Illustrierte » paraît en une heure tragique. L'effort de cet hebdomadaire en faveur de l'Exposition nationale est d'autant plus louable. La couverture en couleur fait revivre les si jolis cortèges cantonaux et le grand tableau mural du peintre lucernois Ernst rappelle à chaque visiteur les heures inoubliables passées à l'E. N. S.

LE FAIT DU JOUR

Une circulaire du Conseil fédéral aux cantons précise la portée de l'ordonnance du 22 septembre

Notre correspondant de Berne nous écrit :

L'ordonnance édictée vendredi dernier par le Conseil fédéral a fait pas mal de bruit. Nous avons nous-même formulé ici quelques réserves, mais d'autres y ont vu une intolérable atteinte aux libertés individuelles et aux droits des autorités civiles. Le gouvernement de Bâle-ville a même lancé une protestation officielle en invitant les autorités exécutives des autres cantons à s'y associer.

Cet appel restera sans doute sans effet, une fois que, dans chaque chef-lieu, on aura lu la circulaire du Conseil fédéral, dont voici les trois passages essentiels :

« Le commandement de l'armée et le Conseil fédéral estiment d'un commun accord que les pouvoirs des autorités civiles, ceux en particulier de la police fédérale et des cantons, demeurent réservés et qu'une intime collaboration est nécessaire pour protéger la sécurité du pays. Le général nous a exprimé le vœu que les autorités prennent elles-mêmes toutes les mesures utiles à cette fin.

« Le commandement de l'armée confiera l'exécution de l'ordonnance aux commandants territoriaux, aux commandants de ville (il ne s'agit ici que des places de Bâle et de Genève) et au service de contre-espionnage de l'armée.

« Le commandement de l'armée donnera des instructions détaillées aux organes chargés d'exécuter l'ordonnance. Ces instructions veilleront à éviter toute atteinte inutile aux pouvoirs des autorités civiles et aux droits des citoyens. »

Il ressort de ce texte que les attributions des autorités civiles ne sont point diminuées. L'ordonnance du 22 septembre se borne à donner à certains organes militaires des pouvoirs analogues à ceux des autorités civiles. Si donc une autorité judiciaire ordinaire est amenée à s'occuper d'un cas visé par l'ordonnance, elle n'est pas obligée de s'en dessaisir en faveur de l'autorité militaire.

Relevons encore que les « organes compétents » sont maintenant nettement désignés : il s'agit des commandants territoriaux, des commandants de ville (qu'il ne faut pas confondre avec les commandants de place) et le service de contre-espionnage. De sorte qu'un officier de troupes, qu'il soit major, divisionnaire ou même commandant de corps, ne pourra exercer des pouvoirs de police, au sens de l'ordonnance du 22 septembre.

Quant aux commandants territoriaux, ils ont été préparés de longue date à leurs nouvelles fonctions. Ils seront assistés d'officiers juristes et d'officiers de police. Le service de contre-espionnage, lui, a pour mission de dépister les espions qui travaillent, non pas contre une puissance étrangère au profit d'une autre puissance, mais contre notre pays même. Ce service est entre les mains d'un homme des plus experts, les Valdois peuvent n'en croire.

Enfin, la dernière disposition citée doit prévenir les abus de pouvoirs qui sont passibles du code pénal militaire, ne l'oublions pas. Il apparaît donc bien que l'émotion soulevée par l'ordonnance du 22 septembre était fortement exagérée et que les précisions données maintenant aux gouvernements cantonaux rassureront l'opinion publique sur les intentions du Conseil fédéral.

Il faut tout de même se faire à l'idée que la guerre européenne expose notre pays à des dangers que les autorités ont le devoir de prévoir et de prévenir. La confiance que nous devons garder, dans les temps actuels, ne doit tout de même pas tourner à l'insouciance. G. P.

Des avions étrangers survolent de nouveau le canton de Schaffhouse

SCHAFFHOUSE, 26. — Mardi matin, quelques minutes après 10 heures, un bombardier allemand, volant à 3000 mètres d'altitude, et se dirigeant vers l'ouest, a survolé le territoire suisse au sud de Beggingen. Quelques minutes plus tard, un avion étranger volant dans la même direction, à 5000 m. d'altitude, a été aperçu au-dessus de Schaffhouse. Sa nationalité n'a pas pu être établie avec certitude.

A ce propos, on mande de Klingnau que vers 10 h. 30 la D. C. A. allemande a tiré contre un avion apparemment étranger.

La D.C.A. allemande ouvre le feu contre des avions français, non loin de la frontière suisse

BALE, 26. — Mardi après-midi, peu après 14 heures, une escadrille française effectuait une reconnaissance sur la région située entre Bâle et Fribourg-en-Brigau, pour se renseigner sur les concentrations de troupes signalées ces jours derniers dans ce secteur. A peine l'escadrille était-elle arrivée à la hauteur du Rhin qu'elle fut accueillie par un tir extrêmement violent de la D. C. A. allemande.

L'un des avions fut pendant plusieurs minutes enveloppé de nuages de fumée noire, mais il n'a pas été possible d'établir s'il avait été abattu. Lundi déjà, un bombardier français avait dû effectuer un atterrissage forcé près de Bâle, à proximité de la frontière suisse.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

La farine et le pain bis qui seront mis en vente dès le 1^{er} octobre

Le département de l'économie publique vient de décider que la farine panifiable tirée de la mouture à façon du froment, de l'épeautre et du mélange de ces céréales ne doit pas être sensiblement plus claire que l'échantillon-type faisant règle pour les moulins de commerce.

Le prix de la nouvelle farine bise est fixé à 31 francs les 100 kilos, poids net ou avec sac, marchandise livrée franco à la boulangerie ou au magasin. En montagne, ce prix pourra être augmenté du supplément appliqué précédemment pour les frais de transport.

A partir du 1^{er} octobre 1939, les boulangers ne peuvent fabriquer et mettre en vente qu'un pain bis d'un type unique, préparé avec la nouvelle farine bise. Le prix de ce pain ne doit pas dépasser celui qui était en vigueur jusqu'ici pour le pain mi-blanc. Les meuniers peuvent fabriquer des farines spéciales blutées à plus de 80 %, telles que farine graham, farine steinmetz, farine complète, farine de seigle, etc. Ces pains sont donc encore autorisés.

Il est interdit d'employer la farine blanche pour la fabrication professionnelle de pain, de n'importe quelle espèce, d'un poids supérieur à 100 grammes. En revanche, ce poids peut être dépassé si le pain blanc contient du beurre, de la graisse et des œufs.

L'ordonnance maintient le contingentement des livraisons de farine à la boulangerie et aux marchands de farine. Pour les mois d'octobre et de novembre 1939, le contingent est fixé à 1/6^{me} des quantités de farine vendues ou achetées du 1^{er} juillet 1938 au 30 juin 1939. A partir du 23 septembre 1939, les intéressés peuvent acheter de la farine bise et des fins finots pour la fabrication de pâtes alimentaires, ces achats étant imputés sur le contingent sumentionné. On a renoncé pour l'instant à recourir à d'autres restrictions, notamment à l'interdiction de vendre du pain frais.

Un soldat neuchâtelois condamné à Lausanne

Le tribunal militaire de la 1^{re} division, siégeant à Lausanne, a condamné à 6 mois d'emprisonnement, moins 19 jours de préventive et aux frais, pour abandon d'un important poste de garde, un soldat neuchâtelois.

Souscription en faveur des Suisses rapatriés

Mme F., 5 fr.; Librairie Dubois, 10 fr.; Y. S., 5 fr.; Mme L. B. C., 5 fr.; M. G., 2 fr.; K., 5 fr.; d'une rapatriée de Russie, 5 fr.; Samaritaines, Neuchâtel, 20 fr.; R. A., 10 fr.; Mme B. B., 5 fr.; Z. D., 2 fr.; O. S., 1 fr.; C. M., 5 fr.; G. B., 20 fr.; A. J., 10 fr.; W. P., 5 fr.; Anonyme, 20 fr.; R. B., 5 fr.; M. St., Saint-Blaise, 50 fr.; F. M., 5 fr.; M. B., Neuchâtel, 5 fr.; Anonyme, 10 fr.; de Peseux, Mimi, 5 fr.; D. B., 2 fr.; Anonyme, 5 fr.; Anonyme, 10 fr.; F. A. R., 10 fr.; Mme P. J., Auvier, 10 fr.; O. R., 5 fr.; Anonyme, 20 fr.; Jeannine, 2 fr.; Mme E. C., 5 fr.; Anonyme, 1 fr.; Mmes F., 6 fr.; Mme Z., 20 fr. — Total à ce jour : 3030 francs.

LA VILLE

Honteux procédés

Il semble que certaines gens sans scrupules veuillent profiter des circonstances et détourner à leur profit les effets de la générosité populaire. On signale en effet que des inconnues se sont présentées dans diverses maisons, en disant qu'elles étaient des rapatriées suisses.

Or, aucune collecte n'est faite en faveur des rapatriés en ce moment et le public est rendu attentif au fait que toute personne qui quête en faveur d'une œuvre de bienfaisance quelconque doit être munie de pièces de légitimation. Au surplus, la police donnera en tous temps des renseignements à ce sujet.

Un concert public

La fanfare de la Croix-bleue donnera ce soir, sous la direction de M. Ed. Marchand, professeur, un concert dont voici le programme :

1. Le Défilé, marche fédérale, H. Heusser; 2. Colonel Bogey, marche, Alford; 3. Mazurka de concert, J. Volant; 4. Salut à Bruxelles, marche, H. Heusser; 5. Choral, Beethoven; 6. Pro Arte, marche, H. Heusser; 7. Zingarella, valse bohème, F. Popy; 8. Paris-Belfort, défilé, Farigoul; 9. La Cantonale, marche, A. Barbezat.

Pour voyager

L'HORAIRE

ZÉNITH réduit

Édition régionale

Vient de paraître

En vente dans les kiosques et dépôts habituels

PRIX : 40 C.

Tribunal de police de Neuchâtel

Présidence : M. Jean Roulet, suppléant.

La salle d'audience du tribunal de police de Neuchâtel est devenue un endroit bien reposant. Si paradoxal que cela puisse paraître, il faut bien avouer qu'on prend, à la fréquenter, un plaisir inhabituel, car elle est le seul endroit où l'on ne parle ni de guerre, ni de tout ce qui fait l'objet de nos coutumières préoccupations. Tout y est demeuré immuable : les gens, les habitudes et les délits.

En vérité, sitôt qu'on a franchi ce seuil, il semble que l'on fasse un voyage dans le temps, et que l'on soit reporté à cette époque déjà lointaine qu'on appelait : la paix.

L'audience d'hier — qui fut longue et par moment fort animée — était consacrée à des affaires toutes récentes et qui eussent mérité de figurer sous la rubrique : « petits faits en marge des grands ».

Petit fait, oui, ce bizarre accident qui se produisit le 13 septembre à Serrières et au cours duquel un réservoir de pétrole, insuffisamment attaché sur un camion, tomba sur la chaussée, faillit blesser un cycliste qui passait... et se vida de son contenu, soit 1000 litres de précieux pétrole. Estimant la perte subie par le patron du chauffeur trop sérieuse pour que l'on pût y ajouter encore une peine, mais jugeant d'autre part que la façon dont le récipient était maintenu sur le véhicule constituait un danger pour la circulation, le tribunal a condamné le conducteur du camion, W. R., à 20 fr. d'amende et 12 fr. de frais.

Petit fait aussi cette querelle qui éclata le 7 septembre à Saint-Blaise, entre deux voisins qui, pour employer une expression à laquelle les événements internationaux ont donné un sens tragique, défendent l'un et l'autre — et depuis longtemps — leur espace vital respectif. Les époux M. et Mme F. semblent, en effet, ne s'aimer guère. On s'est déjà lancé mutuellement, à différentes reprises, des propos malveillants. Pour tout dire, il y a « du tirage » entre les deux familles et cela devait, au dire des voisins, mal finir un jour ou l'autre.

Ce jour est arrivé. Le 7 septembre, le fils M., qui jouait dans la cour, fut admonesté par Mme F. Sa mère et son père vinrent demander des comptes à Mme F. qui les reçut, paraît-il, fort mal. Bref, la discussion se termina par des coups et les deux

parties adverses portèrent plainte l'une contre l'autre. La sagesse voudrait pourtant qu'on pensât à autre chose qu'à ses griefs personnels, aujourd'hui. Mais les hommes sont incorrigibles... et les femmes aussi.

Après beaucoup d'efforts, et des explications laborieuses, le président parvint à obtenir que les voisins irascibles s'ignoraient à l'avenir. Les injures échangées furent retirées et chacun paya trois francs de frais.

Puisse cette paix-là, du moins, durer plus que l'autre.

... Petit fait encore l'aventure qui survint au nommé G. V. le 3 septembre. C'était, on s'en souvient, le deuxième jour de la mobilisation et il y avait de l'électricité dans l'air. G. V., qui avait bu — sans doute pour noyer son émotion — tint, devant les vitrines de la « Feuille d'avis de Neuchâtel », où les dernières nouvelles étaient affichées, des propos très vifs contre ceux qu'il appelait « les responsables de la guerre ». Opinion justifiée, évidemment, mais qu'il eût été peut-être préférable de ne pas crier trop haut dans un pays qui attache tant de prix à sa neutralité.

Deux agents de police qui passaient en cet endroit intimèrent à G. V. l'ordre de se taire. Ils furent injuriés.

L'atmosphère était chargée, nous l'avons dit. C'est sans doute pourquoi, pendant tout contrôle, les deux agents administrèrent au trop bouillant quidam une correction qui, au dire des témoins, fut des plus brutales.

Bref, G. V. était renvoyé devant le tribunal pour ivresse et scandale et le procureur général demandait qu'on lui infligeât un mois de prison.

Jugeant que c'était exagéré, et tenant compte du fait que le prévenu avait été « passé à tabac », le président a condamné G. V. à deux jours de prison civile et au paiement de la moitié des frais.

Signalons également que le jugement contenait un blâme implicite à l'adresse des deux agents de police : « Deux représentants de la garde communale doivent être assez forts, dit-il, pour conduire un homme ivre au poste et leur devoir est de le maîtriser, non de le battre. » (g)

VIGNOBLE

MARIN

Obsèques militaires (c) Lundi a été inhumé avec les honneurs militaires le fusilier Emile Kolb, mort en service actif des suites d'une maladie. Une nombreuse assistance participait à cette cérémonie particulièrement émouvante. L'armée était représentée par le commandant de la deuxième division à laquelle appartenait le défunt.

Le convoi funéraire était ouvert par la fanfare du bataillon et une section de fusiliers. Au cimetière, l'aumônier du régiment adressa au disparu le dernier adieu de ses camarades. Le pasteur Rosset retraça la vie de ce jeune soldat victime de son devoir et après une dernière prière, le cercueil recouvert du drapeau suisse descendit dans la tombe pendant que la fanfare jouait un morceau de circonstance. Après quoi les trois salves réglementaires furent tirées par la section qui avait rendu les honneurs, tandis que le colonel divisionnaire Borel présentait ses condoléances aux membres de la famille.

CORCELLES-CORMONDRECHE

Une œuvre patriotique

(c) Au cours des réunions d'appels offertes à la population des villages de la Côte par le pasteur Bernard de Perrot et M. Gelin, une manifestation patriotique s'est déroulée, qui a fort ému les participants. Pendant que l'auditoire chantait le « Cantique suisse » et la « Prière patriotique », des jeunes gens et des jeunes filles passaient dans les rangs de l'assemblée pour récolter les paquets de laines et de vêtements chauds destinés à nos soldats mobilisés, en faveur desquels un appel avait été fait précédemment.

CRESSIER

Une vache tamponnée par le train

(c) Mardi matin, aux environs d'onze heures, au passage à niveau, un train de marchandises a heurté une vache appartenant à M. Gungerich. L'animal, grièvement blessé, fut abattu sur place par un soldat.

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER

Concert militaire

(c) La musique militaire des troupes cantonnées dans la région a donné un concert, mardi soir, sur la place du Marché de Fleurier. Le nombreux public qui y assistait ne ménagea pas ses applaudissements aux musiciens-soldats.

Ce qui se dit...

— A la Chaix-de-Fonds est décédé, à l'âge de 63 ans, M. Louis Ruchon, un membre influent de la colonie française.

— A Noiraigue, un enfant de 14 ans et demi, Fritz Rothenbühler, manœuvre dans une fabrique, a été sérieusement blessé à une main par une raboteuse mécanique.

VAL-DE-RUZ

CHÉZARD-SAINT-MARTIN

Un ouvrier tué par une mine

(c) Lundi après-midi, M. Camille Lœrtscher, des Vieux-Prés, était occupé à la ferme que l'orphelinat de Belmont possède à la Biche. Au moment où il faisait sauter une mine destinée à creuser une fosse à purin, M. Lœrtscher fut atteint par des éclats de pierre et fut tué sur le coup.

Ce nouvel accident plonge nos montagnards dans la consternation. La victime, âgée de 37 ans, s'était fiancé il y a quelques semaines.

Pour nos soldats

(c) Lundi soir, une quarantaine de personnes se sont rencontrées à la chapelle indépendante pour organiser, avec la population du village, une société de couture afin de confectionner des vêtements pour les soldats mobilisés. Ce groupement s'occupera également des familles des soldats qui sont dans le besoin.

CERNIER

Un soldat motocycliste grièvement blessé

Un soldat motocycliste d'Hauterive, M. J. Guye, qui avait passé quelques heures de permission à son domicile et regagnait son cantonnement à motocyclette a été victime, dimanche soir, d'un très grave accident.

Voulant éviter un cycliste qui venait en sens inverse, il fit une brusque embardée qui précipita sa machine dans un champ. Le soldat J. Guye fut projeté sur le sol. On le releva immédiatement avec une double fracture de la jambe droite et des contusions internes. Un de ses camarades qui avait pris place sur le siège arrière de la moto, M. Chevalley, souffre d'une commotion cérébrale. Les deux blessés ont été transportés à l'hôpital de Landeyeux.

RÉGION DES LACS

GRANDCOUR

Poires phénomènes sur un arbre curieux

(c) Un poirier de la variété « Triomphe de Vienne » appartenant à M. C. Combremont, droguiste, porte trois générations de fruits dont la première, arrivée à maturité, compte un spécimen du poids respectable de 1050 grammes. La floraison en trois étapes de cette variété de poirier n'est pas rare, paraît-il ; mais la deuxième et particulièrement la troisième génération n'offrent que des fruits moyens ou petits.

LES SPORTS

AVIATION

L'Italie obtient un nouveau record d'altitude

Un nouveau record mondial d'altitude pour hydravion a été établi par le lieutenant-colonel di Mauro, sur un appareil italien, qui atteignit l'altitude de 13,554 mètres. Le précédent record était détenu par les Etats-Unis avec 11,753 mètres.

Bulletin météorologique

des C. F. F., du 26 septembre, à 6 h. 40

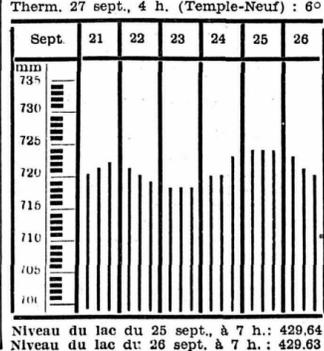
Température	Observations faites aux postes C. F. F.	Centigrades	TEMPS ET VENT
280 Bâle	...	5	Brouillard Calme
543 Berne	...	5	Couvert
537 Coton	...	8	Tr. b. tps
1543 Davos	...	2	»
632 Fribourg	...	7	Couvert
394 Genève	...	10	»
475 Glaris	...	8	Nuageux
1109 Göschenen	...	5	Tr. b. tps
556 Interlaken	...	9	Nuageux
995 Ch.-de-Fds	...	0	Tr. b. tps
450 Lausanne	...	12	Nébulx
208 Locarno	...	15	Nuageux
276 Lugano	...	15	»
439 Lucerne	...	5	Tr. b. tps
398 Montreux	...	13	»
452 Neuchâtel	...	8	Nuageux
605 Rappaz	...	4	Tr. b. tps
673 St-Gall	...	4	»
1856 St-Moritz	...	3	»
407 Schaffh.	...	6	Nuageux
1290 Schiers-Tar.	...	Manque	Manque
537 Sion	...	11	Qq. nuag.
562 Thonon	...	7	»
339 Vevey	...	12	Nuageux
1609 Zermatt	...	1	Tr. b. tps
410 Zurich	...	5	Qq. nuag.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel

26 septembre
Température : Moyenne 11.0 ; Min. 3.7 ; Max. 16.4.
Baromètre : Moyenne 721.6.
Vent dominant : Direction, variable ; force, faible.
Etat du ciel : variable. Couvert jusqu'à 9 heures, ensuite clair.

Therm. 27 sept., 4 h. (Temple-Neuf) : 6°



Niveau du lac du 25 sept., à 7 h. : 429.64
Niveau du lac du 26 sept., à 7 h. : 429.63

POMPES FUNÈBRES
CENTRAL DEUIL
J. KELLER SEYON 30
Tél. 5 23 00
Cerueils, transports, incinérations.
Concessionnaire de la Société de Crémation - Corbillard automobile

Au revoir, maman, Chaque jour, à chaque heure, Oh ! j'ai besoin de toi, Viens, Jésus ! et demeure auprès de moi.

Monsieur Hermann Linder et ses enfants :

Madame et Monsieur Auguste Monnier-Linder ;
Madame et Monsieur Edmond Stoll-Linder et leurs enfants, Jacqueline et Madeleine, à Saint-Imier ;
Madame et Monsieur Arnold Kissling-Linder et leurs enfants, André, Marie-Louise et Madeleine, à Grindelwald ;
Madame et Monsieur Werner Houriet-Linder et leur petit Francis, à la Chaix-de-Fonds ;
Monsieur et Madame André Linder-Fischer, à Neuchâtel ;
Monsieur Albert Linder et sa fiancée, Mademoiselle Alice Diacon, à Cernier ;
Monsieur et Madame Philippe Perrelet-Leuba et leurs enfants, à Vevey ;
Madame Emma Boehme-Jacot et ses enfants, à Neuchâtel ;
Monsieur Darcourt Evard et ses enfants, à la Chaix-de-Fonds, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le chagrin de faire part à leurs parents, amis et connaissances, du décès de leur chère épouse, maman, grandmaman, belle-maman, sœur, tante et parente,

Madame Hermann LINDER
née Bertha JACOT
survenu aujourd'hui lundi, à 20 h., dans sa 67^{me} année, après quelques jours de maladie.

Chézard, le 25 septembre 1939.
L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu à Chézard, le jeudi 28 courant, à 13 h. 30.
Domicile mortuaire : Petit-Chézard.

Selon le désir de la défunte, le deuil ne sera pas porté.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame veuve E. Lœrtscher, ses enfants et petits-enfants, à la Joux-du-Plâne, le Locle et Chézard, sa fiancée, les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du départ subit de leur cher fils, frère, beau-frère, oncle et parent,

Camille - Henri LERTSCHER
décédé ce jour, 25 septembre 1939, dans sa 37^{me} année.

Au revoir, cher fils, frère et fiancé, ton souvenir nous restera.
Repose en paix, Dieu est miséricordieux.

L'enterrement, avec suite, aura lieu à Chézard, jeudi 28 courant, à 15 h.
Domicile mortuaire : La Biche.
Départ de la Biche à 13 h. 30.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame et Monsieur Apothéoz-Merz, à Couvet ;
Mademoiselle Alicia Merz, à Genève ;
Madame et Monsieur Sutter-Merz, à Zurich ;
Monsieur Henri Merz, à Buenos-Ayres ;
Madame veuve Adolphe Merz, à Hilterfingen ;
Monsieur et Madame G. Merz-Fontana, à Neuchâtel ;
Madame et Monsieur W. Dolder-Merz, leurs enfants et petits-enfants, à Bâle, ainsi que les familles parentes, ont la grande douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur très affectueux

Monsieur Rodolphe MERZ
survenu le 13 septembre, dans sa 73^{me} année, à Buenos-Ayres.
Ne crains point, crois seulement.

Les familles Berruex, Descombes et alliées, Mademoiselle Jeanne Wenger, à Peseux, informent leurs amis et connaissances du départ pour le ciel de

Madame veuve Julia BERRUEX
décédée à l'hospice de la Côte, à Corcelles, le 25 septembre 1939, après quelques jours de souffrances, à l'âge de 88 ans.

Vous êtes sauvés par grâce, par la foi. Ephésiens II, 8.

L'enterrement aura lieu le jeudi 28 septembre, à 14 heures. Culte à 13 h. 30.

Les Officiers, sous-Officiers et soldats de la Col. auto mun. No 1 ont le chagrin de faire part du décès de leur cher camarade

John LEUBA
appointé sanitaire
survenu accidentellement le 24 septembre 1939. Ils garderont de ce frère d'armes un souvenir ému.

Le cdt. lt. George.

L'Imprimerie Centrale
et de la Feuille d'avis de Neuchâtel
vous livre
tous faire-part
dans le minimum de temps
Exécution très soignée